



Bulletin Officiel

N°6915 Jeudi 3 août 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHE RSE DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 3

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

EL AMANA TAKAFUL 4

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SODINO SICAR 9

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SODINO SICAR 10

INDICATEURS D ACTIVITES TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 12

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE MAGASIN GENERAL 14

COMMUNIQUE DE PRESSE

SONEDE INTERNATIONAL 15

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ENDA TAMWEEL 2023-1 SANS APE 16

ATTIJARI LEASING 2023-1 21

ATL 2023-2 26

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 31

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)*)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO-AGE

- ARTES AGO
- SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE AGO
- SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE AGE
- SONEDE INTERNATIONAL AGO

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- SODINO SICAR (INDIVIDUELS)
- SODINO SICAR (CONSOLIDES)

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « SFBT »

ANNEXE V

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE 30 JUIN 2023

- SICAV L'INVESTISSEUR

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire sur les actions de la
Société El Amana Takaful
initiée par Al Baraka Bank Tunisia de concert avec Al Baraka SICAR**

Par décision n° 49 du 12 juillet 2023, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle ont été soumises Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR, visant le reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des sociétés initiatrices de l'offre et de la société visée chacune en ce qui la concerne.

I- Identité des initiateurs :

Al Baraka Bank Tunisia, société anonyme de droit tunisien, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 0031041F,

agissant de concert avec :

la société Al Baraka SICAR, société de droit tunisien immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1719775R, et dont le capital est détenu à concurrence de 99,9% par Al Baraka Bank Tunisia,

sont les initiatrices de l'OPA obligatoire et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 26 du 11/05/2023 :

-autorisant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à acquérir un bloc de titres leur conférant de concert une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la société El Amana Takaful.

L'opération en question a été réalisée en date du 19/05/2023 et a porté sur l'acquisition par Al Baraka Bank Tunisia de 28 782 actions El Amana Takaful et par la société Al Baraka SICAR de 241 218 actions El Amana Takaful, soit un total de **270 000** actions El Amana Takaful représentant de concert **19,15%** du capital de ladite société,

-soumettant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Al Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène -1082 Tunis-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par les initiatrices de l'offre :

- Al Baraka Bank Tunisia détient 448 632 actions représentant 31,81% du capital de la société El Amana Takaful.

- la société Al Baraka SICAR détient 241 218 actions représentant 17,11% du capital de la société El Amana Takaful.

Soit, au total 689 850 actions représentant de concert 48,92% du capital de la société El Amana Takaful.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR visent l'acquisition, par cette dernière du reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas, soit **720 301** actions représentant **51,08%** du capital de la société. La société Al Baraka SICAR s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **21,557 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du Règlement général de la Bourse.

VI- But de l'offre :

L'acquisition de la compagnie d'assurance El Amana Takaful permettra au Groupe Al Baraka de :

- Diversifier sa gamme de produits et services pour répondre aux besoins de ses clients et attirer de nouveaux clients en leur offrant une protection contre les risques financiers, avec des produits d'assurance tels que l'assurance-vie et l'assurance maladie, ce qui permettra de générer des revenus supplémentaires.
- Bénéficier des synergies commerciales : Les banques ont souvent une base de clients établie, ce qui sera bénéfique pour la compagnie d'assurance en termes de vente croisée de produits d'assurance. Les clients de la banque peuvent être encouragés à acheter des polices d'assurance, tandis que les clients de la compagnie d'assurance peuvent être incités à utiliser les produits bancaires.
- Réduire ses coûts : réaliser des économies d'échelle en consolidant les opérations et en partageant les ressources.

Le renforcement de la participation du Groupe Al Baraka dans la société EL Amana Takaful permettra d'harmoniser la gouvernance au sein de l'entreprise et de mettre en œuvre plus efficacement sa stratégie de groupe.

VII- Intentions des initiatrices pour les douze mois à venir :

a) - Politique industrielle :

- **Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation de la société El Amana Takaful :**

L'intention des initiatrices est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement.

- **Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société El Amana Takaful :**

L'intention des initiatrices est de maintenir le même mode de gouvernance tel qu'il se présente actuellement.

b) - Politique financière :

Le Groupe Al Baraka s'engage à préserver et consolider la solidité financière de la société El Amana Takaful.

c) - Politique sociale :

La Direction Générale de la société El Amana Takaful sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. Les initiatrices s'engagent à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

VIII- Accords entre les initiatrices de l'offre et la société visée :

Les initiatrices de l'offre détiennent avant l'offre, de concert, la participation la plus importante dans le capital la société visée (soit 48,92%) et sont représentées au niveau de son conseil d'administration.

IX- Accords entre les initiatrices de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **20 jours de bourse** allant du **17 juillet 2023 au 15 août 2023 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **15 août 2023**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Négociation en bourse :

La négociation en bourse des actions El Amana Takaful sera suspendue durant les séances de bourse des 13 et 14 juillet 2023, et reprendra à partir du 17 juillet 2023.

XII- Renseignements relatifs à la société visée:

1-Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société El Amana Takaful
- **Siège social :** 13 rue Borgine, Montplaisir -1073 Tunis-
- **Téléphone :** (+216) 80 10 51 51 **Fax :** (+216) 71 90 12 51
- **Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.
- **Date de constitution :** 15 avril 2013
- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution
- **Nationalité :** Tunisienne
- **Objet social (article 2 des statuts) :**

La société a pour objet principal : Proposer les services d'assurance sous le cadre de l'assurance Takaful en respect des principes charaiques Islamiques et des normes comptables tunisiennes spécifiques aux sociétés d'assurance Takaful.

- **Identifiant unique** : 1288542B

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Abdullah Abdulrahim SABBAHI	Lui-même	Président	2022-2024
M. Abdellatif CHAABANE	Lui-même	Administrateur	2022-2024
Al Baraka Bank Tunisia	Mohamed EL MONCER	Administrateur	2022-2024
COMAR	Lotfi BEN HAJ KACEM	Administrateur	2022-2024
Al Baraka SICAR	Radouane KHELIA	Administrateur	2023-2024
ASTREE	M. Abdel Monem KOLSI	Administrateur	2022-2024
TUNIS RE	M. Mostafa KOTRANE	Administrateur	2022-2024
BEST LEASE	M. Aissa HIDOUSSE	Administrateur	2022-2024
AFRIVISION	**	Administrateur	2022-2024
M. Mohammed DAOUES	Lui même	Administrateur indépendant	2023-2024
M. Rachid TMAR	Lui-même	Administrateur indépendant	2023-2024

** Suite au décès du Feu Sadok MZABI, Administrateur représentant de la société AFRIVISION, cette dernière n'a pas encore nommé un nouveau représentant au sein du conseil d'administration de la société El Amana Takaful.

Direction :

M. Abdellatif CHAABANE : Directeur général.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet FMBZ KPMG Tunisie Représenté par Mme. Emna Rachikou,	KPMG 6, Rue du Rial – Les Berges du Lac II Tunis	2022-2024
Cabinet ECC Mazars Tunisie Représenté par Mr Mohamed Hedi Kammoun	Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh - Les Berges du Lac- Tunis-	2022-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 14 101 510 dinars ;
- **Nombre total des droits de vote** : 1 410 151 droits de votes ;
- **Nombre total des titres** : 1 410 151 titres ;

Répartition du capital après acquisition du bloc de contrôle par le Groupe Al Baraka :

Actionnaires	Nombre de titres	Valeur en dinars	Part dans le capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
AL BARAKA BANK TUNISIE	448 632	4 486 320	31,81%	448 632	31,81%
COMAR	270 000	2 700 000	19,15%	270 000	19,15%
AL BARAKA SICAR	241 218	2 412 180	17,11%	241 218	17,11%
ASTREE Assurances	180 000	1 800 000	12,76%	180 000	12,76%
TUNIS RE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
BEST LEASE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
AFRIVISION	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
DALMAS	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
Minoterie de la Soukra	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
ABDULELAH ABDULRAHIM SUBBAHI	150	1 500	0,01%	150	0,01%
ABDELLATIF CHAABANE	151	1 510	0,01%	151	0,01%
Total	1 410 151	14 101 510	100,00%	1 410 151	100,00%

4- Situation financière de la société :

Etats financiers de la société El Amana Takaful arrêtés au 31 décembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6862 du 16/05/2023.

5- Accords entre l'initiateur et les dirigeants de la société visée

Néant

6- Accords entre la société et les tiers :

Néant

7- Avis du conseil d'administration sur l'offre publique :

Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful réuni le 23 mai 2023, a pris connaissance de la réalisation de cession d'un bloc de titres au profit de Al Baraka Bank et Al Baraka SICAR et la soumission de ces derniers par le CMF à une offre publique d'achat obligatoire sur le reste du capital totalisant 51,08%, soit 720 301 titres. Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful n'a aucune objection dans ce sens.

بلاغ الشركات

دعوة للجلسة العامة العادية

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي

شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

إنّ السّادة المساهمين في شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الثلاثاء 15 أوت 2023 على الساعة العاشرة صباحا بنزل نوفوتال تونس، الكائن بعدد 44، شارع محمد الخامس، 1002 ، تونس، للنظر في جدول الأعمال التالي:

1. المصادقة على تأخير انعقاد هذه الجلسة.
2. تلاوة تقرري ري مجلس الإدارة المنفرد والمجمع حول نشاط الشركة لسنة 2022.
3. تلاوة تقرير مرآب الحسابات المنفردة والمجمعة لسنة 2022.
4. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة المنفرد وعلى القوائم المالية المنفردة لسنة 2022.
5. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة المجمع وعلى القوائم المالية المجمعة لسنة 2022.
6. ابراء ذمة أعضاء مجلس إدارة الشركة.
7. تخصيص النتائج لسنة 2022.
8. تجديد عضوية بعض أعضاء مجلس إدارة الشركة.
9. المصادقة التصحيحية على تجدي د عضوية شركة فايناكور ب بمجلس إدارة الشركة.
10. التفويض للقيام بالإجراءات الشكلية.

بلاغ الشركات

مشروع لوائح الجلسة العامة العادية

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي

المقر الاجتماعي : شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد بتاريخ 2023/08/15.

اللائحة الأولى:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التأخير المسجل في انعقاد الجلسة بتاريخ 2023/08/15 والذي ليس له تأثير على السير العادي لنشاط الشركة ومصالحها، توافق على انعقاد الجلسة بهذا التاريخ. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثانية:

بعد فحص القوائم المالية الفردية وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة الفردي والمصادقة عليه وللتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية الفردية لسنة 2022. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثالثة:

بعد الاستماع للتقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على العمليات المعنية بالفصلين 200 و475 من مجلة الشركات التجارية الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الرابعة:

بعد فحص القوائم المالية المجمعة وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة المجمع والمصادقة عليه ولتقرير مراقب الحسابات على القوائم المالية المجمعة المتعلقة بالسنة المالية 2022، تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية المجمعة كما وقع تقديمها. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الخامسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2022. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة السادسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تويب النتيجة الصافية للسنة المالية 2022 وبالبلغه 1.272.308 دينار كما يلي:

*1.272.308 ديناراً على حساب النتائج المؤجلة

اللائحة السابعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2022 بقيمة سنوية قدرها 17.812,500 ديناراً.
وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثامنة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضوية كل من البنك الوطني الفلاحي ممثلاً من طرف السيد محمد الحبيب العاصمي، والبنك التونسي للتضامن ممثلاً من طرف السيد لطفي الوهبي والبنك العربي لتونس ممثلاً من طرف السيدة لمياء البحوري وبنك تمويل المؤسسات الصغرى والمتوسطة ممثلاً من طرف السيد لبيد زعفران والسيدة سميحة السلماني وتنتهي مهامهم جميعاً بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنتظر في الحسابات المالية لسنة 2025.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة التاسعة:

بعد أن أخذت الجلسة العامة العادية علماً بحضور شركة فايناكور بمجلس إدارة الشركة رغم السهو الحاصل في تجديد عضويتها خلال الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 09 ديسمبر 2022، تصادق الجلسة العامة العادية على حضور شركة فايناكور بمجلس الإدارة خلال هذه الفترة و تصادق أيضاً على تجديد عضوية شركة فايناكور بوتنتهي مهامها بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنتظر في الحسابات المالية لسنة 2024.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة العاشرة:

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء.
وتمت المصادقة على هذه اللائحة

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D ACTIVITES TRIMESTRIELS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 2^{ème} Trimestre 2023 :

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 2 ^{ème} Trimestre		umul Période du 01/01 au 30/06		Variation		2022
		2023	2022	2023	2022	En valeur	En %	
	<i>00) dinars</i>							
1	Chiffre d'affaires	23 367	17 960	37 041	42 822⁽³⁾	-5 781	-13,5%	102 178
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	11 899	7 868	16 527	19 097	-2 569	-13,5%	50 024
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	11 468	10 092	20 514	23 726	-3 212	-13,5%	52 154
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	199 827	175 229	362 496	289 812	72 684	25,1%	733 432
3	Investissements	6 002	120	7 344	561⁽³⁾	6 783	1209,0%	1 297
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	6 002	120	7 344	561	6 783	1209,0%	1 297
	<i>Investissements financiers</i>	-	-	-	-	-	-	-
4	Structure d'endettement	4 149	761	99 009	89 354⁽³⁾	9 655	10,8%	91 232
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	-1 080 ⁽²⁾	-1 738 ⁽²⁾	31 032	31 199	-166	-0,5%	27 770
	<i>Crédits de gestion</i>	5 229 ⁽²⁾	2 500 ⁽²⁾	67 977	58 156	9 822	16,9%	63 462

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

⁽³⁾ Chiffres retraités conformément aux EF semestriels définitifs audités.

- Au cours du 1^{er} semestre 2023, le chiffre d'affaires a diminué de 13,5% comparé à la même période de 2022 passant de 42,8 à 37,0 MDT.
- Au cours du 2^{ème} trimestre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 23,4 millions de dinars (MDT), en hausse de 30,1% comparé à la même période de l'année 2022.
- Sur le marché local, le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2023 a augmenté de 51,2% passant de 7,9 à 11,9 MDT.

- Sur le marché export, le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2023 s'est établi à 11,5 MDT enregistrant une hausse de 13,6% comparé à la même période de l'année 2022.
- La production du 1^{er} semestre 2023 a augmenté de 25,1% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2022.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 7,3 MDT.
- L'endettement total de la société a augmenté de 8,5% par rapport au 31-12-2022 et se situe désormais à 99,009MDT.

2023 – AS – 1073

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE MAGASIN GENERAL SA

Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

La **Société Magasin Général SA** informe ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société de **5 218 750** dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/03/2023 et ouverte à la souscription le 15/05/2023, conformément au prospectus d'émission visé par le CMF en date du 17/04/2023 sous le N° 23-1100, **a été réalisée dans la limite de 82,315% du montant de l'augmentation de capital initialement décidé** et ce, par la souscription à **4 295 820** actions nouvelles au prix d'émission de 10 dinars chacune, soit 1 dinar de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 9 dinars.

Le capital social de la Société Magasin Général SA est ainsi porté de **11 481 250** dinars à **15 777 070** dinars divisé en **15 777 070** actions nominatives de nominal 1 dinar chacune.

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

SONEDE INTERNATIONAL

Siège social : Colisée Soula, Entrée B, 3ème étage, El Manar II - 2092 Tunis

En application de la décision adoptée dans la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire N°14 du 07 juin 2023, SONEDE International informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2022 un dividende de 4 dinars par action, la date de détachement sera à partir du 1^{er} août 2023.

2023 - AS - 1075

AVIS DES SOCIÉTÉS

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS
A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE****ENDA Tamweel S.A.**

Société Anonyme au capital de 96 053 600 dinars divisé en 960 536 actions de nominal 100 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue de l'Assistance, Cité El Khadra – 1003 Tunis

Identifiant unique : 1347663Q

Tel : (+216) 71 804 002

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

« ENDA Tamweel 2023-1 »

**De 20 000 000 DINARS susceptible d'être porté à un maximum
de 40 000 000 DINARS**

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le 23/06/2022 a autorisé l'émission par la société ENDA Tamweel d'un ou plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privés pour un montant global maximum de 300 millions de dinars, dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le 31/07/2023 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2023-1 » de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 40 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités fixées comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	11% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	11,2% et/ou TMM+3,25%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3ème année

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars, divisé en 200.000 obligations susceptibles d'être portées à 400.000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2023-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **04/08/2023** aux guichets de Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **13/10/2023**. Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de **40 millions de dinars** est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **400.000** obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **40 millions de dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/10/2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « **ENDA Tamweel 2023-1** »

Nature des titres : Titres de créance.

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par **Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse**, mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : ordinaires.

3.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **13/10/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée au **13/10/2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2023-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie comme suit :

- **Pour la catégorie A, d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont **du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.**

Taux fixe : Taux annuel brut de 11% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, d'une durée de 7 ans dont deux années de grâce :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont **du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.**

Taux fixe : Taux annuel brut de 11,2% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription la durée et le type de taux à adopter.

3.6. Amortissement et remboursement :

Les obligations émises relatives à la catégorie A sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations émises relatives à la catégorie B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **13/10/2028** pour la catégorie A et le **13/10/2030** pour la catégorie B.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

3.8. Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **13 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement des intérêts et le premier remboursement en capital aura lieu le **13/10/2024**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêt aura lieu le **13/10/2024** et le premier remboursement en capital aura lieu le **13/10/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements en capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 11% l'an pour la catégorie A et de 11,2% l'an pour la catégorie B.

3.10. Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

Cette marge est de 3% pour la catégorie A et de 3,25% pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.11. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : 5 ans
- Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce

3.12. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

3.13. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,632 années** pour la catégorie A et de **4,023 années** pour la catégorie B.

3.14. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

3.15. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.16. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ENDA Tamweel 2023-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

3.18. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexés sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où les emplois sont octroyés à des taux fixes.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2023-1»

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **31 mai 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **10 juillet 2023**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,70% ;
- Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21 août 2023** et clôturées au plus tard le **20 octobre 2023**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf : Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **20 octobre 2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 août 2023** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission :

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2023 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 280 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « Attijari Leasing 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20 octobre 2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20 octobre 2028**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **20 octobre 2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2023-1» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

[Fitch Affirms National Ratings of Seven Tunisian NBFIs; Upgrades Unifactor to 'BBB-\(tun\)' \(fitchratings.com\)](https://www.fitchratings.com/news/fitch-affirms-national-ratings-of-seven-tunisian-nbfis-upgrades-unifactor-to-bbb-tun)

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A-(EXP)(tun)**», à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **12 juillet 2023**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres :

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-1105**, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-004**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2023 ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/07/2023 et le 31/08/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	113,671	113,688
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	157,487	157,517
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	130,537	130,560
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	141,715	141,741
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,083	136,105
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	138,140	138,168
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	126,312	130,644	130,664
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,549	52,558
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,259	38,267
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	130,276	130,299
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	114,518	114,537
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,166	114,187
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,211	20,215
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	138,650	138,673
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	135,788	135,803
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,078	-
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	193,989	194,024
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,964	12,966
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	109,984	110,001
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	113,464	113,485
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,828	15,830
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,130	2,133
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,178	70,186
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,082	149,593
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	113,705	113,851
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	121,480	121,498
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	161,864	161,414
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	599,890	598,802
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	157,410	156,293
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	197,926	197,581
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	106,400	107,332
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,504	144,627
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	175,551	175,288
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	163,049	162,567
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,692	25,728
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,371	102,275
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,089	1,087
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,094	1,097
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 524,057	2 526,944
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	160,059	159,752
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	258,374	258,041
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,258	3,264
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,901	2,904
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	58,804	-
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,416	1,418
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,295	1,288
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,304	1,298
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,815	15,732
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,281	12,234
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,652	15,504
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 005,661	5 015,189
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	97,499	97,381
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,303	1,303

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	109,986	110,003	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,520	99,534	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	106,258	106,276	
58 ATTHARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTHARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,831	103,846	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	104,943	104,962	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,069	109,085	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,320	105,339	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	102,837	102,856	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRES SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,845	105,863	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	106,768	106,788	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,042	105,062	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	104,558	104,577	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,136	103,155	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,573	106,582	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,347	103,364	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,900	100,915	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,289	107,305	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,956	102,972	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,757	112,773	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	104,691	104,698	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,919	108,937	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	103,719	103,747	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	107,618	107,754	
SICAV MIXTES								
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,535	64,051	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	113,146	112,877	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,843	17,843	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	332,191	331,484	
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 252,717	2 251,004	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,504	70,594	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,417	55,397	
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,017	108,020	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,575	11,466	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,585	16,551	
89 ATTHARI FCP CEA	ATTHARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,621	18,565	
90 ATTHARI FCP DYNAMIQUE	ATTHARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,949	15,924	
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	106,712	106,758	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,804	89,545	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	94,201	93,846	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	104,838	-	
95 UBCT - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	102,388	102,407	
96 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,857	-	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,512	105,402	
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	158,991	159,197	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	99,723	98,605	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,633	126,576	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	156,046	156,728	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	204,169	203,303	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	189,514	189,830	
104 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	181,049	181,145	
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,759	25,746	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,542	155,511	
107 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 428,004	10 446,690	
108 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	156,099	154,252	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	100,672	99,959	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	5 027,674	5 029,216	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,900	10,906	
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	173,097	172,860	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 900,945	11 875,347	
115 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 698,097	10 725,650	
116 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 329,338	10 348,771	
117 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 205,924	10 225,330	
118 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 069,898	10 089,116	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	128,081	128,289	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1057,528	1061,023	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة العادية

شركة الشبكة التونسية للسيارة والخدمات
39 شارع خير الدين باشا ص ب 33 - 1002 تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 24 جويلية 2023 تنشر شركة الشبكة التونسية للسيارة والخدمات ما يلي :

- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة أعضاء مجلس الإدارة .

1. القرارات المصادق عليها في الجلسة العامة العادية :

القرار الأول:

تصادق الجلسة العامة العادية على سلامة إجراءات وطريقة استدعاء وانعقاد هذا الاجتماع وتعتبر التأخير الحاصل لا يضر بمصالح المساهمين.

القرار الثاني:

بعد تلاوة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة، وتقارير مراقبي الحسابات، تصادق الجلسة العامة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية لشركة الشبكة التونسية للسيارة والخدمات، المختومة في 31 ديسمبر 2022

القرار الثالث:

بعد الاطلاع على تقرير مراقبي الحسابات والتقرير الخاص بالاتفاقيات المنصوص عليها بالفصلين 200 و475 من المجلة التجارية، تصادق الجلسة العامة على كل الاتفاقيات.

القرار الرابع:

بعد تلاوة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط مجموعة الشبكة التونسية للسيارة والخدمات وتقارير مراقبي الحسابات، تصادق الجلسة على القوائم المالية المجمعة لمجموعة الشبكة التونسية للسيارة والخدمات المختومة في 31 ديسمبر 2022.

القرار الخامس:

تصادق الجلسة العامة على توظيف أرباح سنة 2022 كما يلي:

–	النتيجة الصافية لسنة 2022	22 857 662 د.
–	النتائج المؤجلة	27 869 422 د.
	المجموع	50 727 084 د.

–	الاحتياطات القانونية	- د.
–	حصة أرباح سنة 2022	-
	167% من النتيجة الصافية لسنة 2022	- 38 250 000 د.

أي 1000 مليم لكل سهم.

- إعادة استثمار الأرباح
- الباقي لرصده في حساب نتائج مؤجلة 084 477 12د.د.

الجلسة العامة العادية، تقرر توزيع حصص أرباح ب 1 000 مليون لكل سهم، أي بمبلغ 38 250 000 دينار وتحديد تاريخ التوزيع يوم 18 أوت 2023.

القرار السادس:

تمنح الجلسة العامة، لأعضاء مجلس الإدارة وللمدير العام إبراء ذمة كلي ودون استثناء لتصرفهم خلال السنة المالية 2022.

القرار السابع:

تصادق الجلسة العامة على تحديد منحة الحضور لسنة 2022 لأعضاء مجلس الإدارة ب 15 000 دينار سنوية لكل عضو مع العلم أن الإخوة مزابي، أعلنوا تخليهم على منحة الحضور لسنة 2022.

القرار الثامن:

تصادق الجلسة العامة على تحديد منحة الحضور لسنة 2022 لأعضاء الهيئة الدائمة للتدقيق بـ 1 000 دينار سنوية لكل عضو.

القرار التاسع:

تصادق الجلسة العامة على تعيين السيد سمير زيان والسيد محمد طقطق صاحب كعضوين مستقلين صلب مجلس الإدارة و عضوين صلب اللجنة الدائمة للتدقيق لمدة ثلاث سنوات بداية من سنة 2023 أي سنوات 2023، 2024، 2025 وتنتهي مع نهاية اجتماع الجلسة العامة لسنة 2025. وذلك إثر اعلان انتداب تطبيقا لقرار هيئة السوق المالية عدد 23 والصادر في 10 مارس 2020 .

القرار العاشر:

تلاحظ الجلسة العامة بان اعلان انتداب العضو الذي ينوب صغار المساهمين صلب مجلس الإدارة كان غير مثمر حسب مراسلة السوق المالية عدد 1247 المؤرخة في 13 جوان 2023 كما تدعو الى إعادة نشر اعلان الانتداب.

القرار الحادي عشر:

تلاحظ الجلسة العامة استقالة السيد منصف مزابي وتصادق على تعيين السيد مصطفى بن حنيرة كعضو صلب مجلس الإدارة خلفا للسيد منصف مزابي كما تصادق على تعيين السيد محمد مالك المزابي كعضو صلب مجلس الإدارة خلفا للمرحوم محمد الصادق مزابي.

القرار الثاني عشر:

تقرر الجلسة العامة تجديد ولاية مراقب الحسابات *F.M.B.Z - KPMG Tunisie* والتي يمثلها السيد محمد عماد الوكيل لمدة ثلاث سنوات بداية من سنة 2023. تنتهي ولاية مراقب الحسابات في نهاية اجتماع الجلسة العامة لسنة 2025.

القرار الثالث عشر:

تمنح الجلسة العامة تفويض، لكل حامل لنسخة أو مقتطع من محضر مداولات هذه الجلسة العامة للقيام بكل إجراءات الإيداع والإشهار القانونية.

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		41 200 067	41 200 067
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Résultats reportés		12 477 084	27 869 422
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 527 151	107 919 489
Résultat de l'exercice			
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	92 527 151	107 919 489
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	600 000	350 000
Total des passifs non courants		640 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	57 556 734	30 409 411
Autres passifs courants	(B.11)	44 314 931	37 770 750
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	27 718	39 473
Total des passifs courants		101 899 383	68 219 634
Total des passifs		102 539 383	68 609 634
Total des capitaux propres et des passifs		195 066 534	176 529 123

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		41 200 067	41 200 067
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Résultats reportés		12 477 084	27 869 422
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 527 151	107 919 489
Résultat de l'exercice			
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	92 527 151	107 919 489
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	600 000	350 000
Total des passifs non courants		640 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	57 556 734	30 409 411
Autres passifs courants	(B.11)	44 314 931	37 770 750
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	27 718	39 473
Total des passifs courants		101 899 383	68 219 634
Total des passifs		102 539 383	68 609 634
Total des capitaux propres et des passifs		195 066 534	176 529 123

3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية:

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autre Capitaux Propres	Total
Capitaux propres au 31/12/2021	38 250 000	3 825 000	27 315 473	59 594	28 447 437	40 021 985	600 000	138 519 489
Affectation du résultat 2021(PV AGO du 30/06/2022)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	40 021 985	(40 021 985)	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)	-	-	(30 600 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	22 857 662	-	22 857 662
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	10 000 000	-	(10 000 000)	-	-	-
- Autres capitaux propres (*)	-	-	-	-	-	-	600 000	-
Capitaux propres au 31/12/2022	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	27 869 422	22 857 662	600 000	130 777 151
Affectation du résultat 2022(PV AGO du 24/07/2023)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	22 857 662	(22 857 662)	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	(38 250 000)	-	-	(38 250 000)
Capitaux propres après affectation	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	12 477 084	-	600 000	92 527 151

4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonction exercées dans d'autres sociétés
Mr MZOUGHJI MZABI	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Administrateur de la société ARTEGROS Administrateur de la société SIDEV SICAR
FONDS ABU DHABI	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Néant
STE MKY HOLDING	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Néant
MZ HOLDING INVEST	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Néant
Mr Abdelhamid Gdhami	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Néant
Mr Malek Mzabi	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Néant
Mr mustapha ben Hatira	AGO Statuant sur l'exercice 2023	Administrateur de la société ARTES	Néant
Mr Samir zayen	AGO Statuant sur l'exercice 2025	Administrateur de la société ARTES	Néant
Mr Mohamed Taktak	AGO Statuant sur l'exercice 2025	Administrateur de la société ARTES	Néant

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

Siège social : *AVENUE TAHAR HADDAD –9000 BEJA-*

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 Juin 2023, la Société Tunisienne du Sucre - publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, admet le retard dans la tenue de l'assemblée dans les délais règlementaires, et l'approuve pourvue qu'il ne touche pas aux intérêts des actionnaires ; qui est due essentiellement au retard enregistré pour l'obtention de la décision relative à la détermination de la prime de raffinage.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers de l'année 2019, et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2019 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers arrêtés au 31/12/2019 qui totalisent 37 441 436 TND et dégageant un résultat comptable négatif de 3 963 988,220 TND.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, et en application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve les conventions figurant au rapport.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui totalise - 3 963 988,220 TND comme suit :

Résultats reportés	- 42 538 033,087 TND
Résultat net de l'exercice 2019	- 3 963 988,220 TND
Résultats reportés après affectation des résultats....	- 46 502 021,307 TND

Cette résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION :

Conformément à l'article 20 du statut de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de l'administrateur suivant :

- Monsieur Rami Karray, membre du conseil d'administration représentant de la STB au lieu de Monsieur Ridha Arfaoui à compter du 09 juin 2020 et ce pour la durée restante du mandat de ce dernier qui s'achève avec la tenue de l'assemble générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'année 2019.

Cette résolution est adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION :

Conformément à l'article 19 du statut de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement des mandats suivants :

- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, représentée par Monsieur Lassaad Belguith, et ce, pour une durée de trois ans qui s'achève avec la tenue de l'assemble générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'année 2022.
- La STB, représentée par Monsieur Rami Karray, et ce, pour une durée de trois ans qui s'achève avec la tenue de l'assemble générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'année 2022.

Cette résolution est adoptée.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 3.000 Dinars brut annuellement par membre, et ce conformément à la circulaire du premier ministre N°28 du 22 juin 2005. Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société conformément à l'article 204 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit en rémunération de leur activité, la somme de 500 Dinars brut pour chaque réunion et plafonnée à 2.000 Dinars brut annuellement pour le président, et la somme de 400 Dinars brut pour chaque réunion et plafonnée à 1 .600 Dinars brut annuellement pour les membres.

Cette résolution est adoptée.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir consulté l'avis de la Commission d'audit des comptes des établissements et entreprises publics, objet de la correspondance N°1484 du 22/05/2023 et recommandant de refaire la Consultation, invite le Conseil d'administration à convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour désigner les commissaires aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022 après avoir accomplir les formalités nécessaires à cet effet.

Cette résolution est adoptée.

ONZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au Président Directeur Général, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publicité du présent PV.

Cette résolution est adoptée.

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31/12/2019
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<i>Actifs immobilisés</i>		
<i>Immobilisations incorporelles</i>	300 508	231 937
<i>Moins : Amortissements IMMO INCOR</i>	(173770)	(124 281)
	126 738	107 656
<i>Immobilisations corporelles</i>	82 908 362	82 371 395
<i>Moins : Amortissements IMMO CORP</i>	(75 266 342)	(74 172 660)
	7 642 020	8 198 735
<i>Participations et créances liées à des participations</i>	312 400	312 400
<i>Moins : provisions Participations</i>	(192 964)	(180 086)
	119 436	132 314
<i>Autres Immobilisations financières</i>	252 665	162 487
<i>Moins : provisions immo fin</i>	(2 000)	(2 000)
	250 665	160 487
<i>Autres actifs non courants</i>	-	-
Total des actifs non courants	8 138 859	8 599 191
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
<i>Stocks</i>	7 195 730	6 255 185
<i>Moins : Provisions</i>	(2 355 147)	(2 355 147)
	4 840 582	3 900 038
<i>Clients et comptes rattachés</i>	17 678 171	13 238 916
<i>Moins : Provisions</i>	(252 133)	(252 133)
	17 426 038	12 986 783
<i>Autres actifs courants</i>	6 054 389	13 954 217
<i>Moins : Provisions</i>	(108 504)	(105 576)
	5 945 885	13 848 641
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	1 090 072	4 168 111
Total des actifs courants	29 302 577	34 903 573
TOTAL DES ACTIFS	37 441 436	43 502 764

BILAN AU 31/12/2019 APRES AFFECTATION DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
<i>Capital</i>	3 400 000	3 400 000
<i>Réserves</i>	695 756	672 118
<i>Autres capitaux propres</i>	20 948 615	20 949 487
<i>Résultats reportés</i>	(46 502 021)	(42 538 033)
Total des capitaux propres <i>après affectation résultat de l'exercice</i>	(21 457 650)	(17 516 428)
<u>PASSIFS</u>		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	5 260 960	7 957 936
<i>Provisions pour risques et charges</i>	521 175	522 007
<i>Total des passifs non courants</i>	5 782 136	8 479 943
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	21 782 812	23 500 373
<i>Autres passifs courants</i>	6 607 743	6 404 655
<i>Concours bancaires et autres passifs fina</i>	24 726 395	22 634 222
<i>Total des passifs courants</i>	53 116 950	52 539 249
<i>Total des passifs</i>	58 899 086	61 019 192
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	37 441 436	43 502 764

3. L'état d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital	Réserves légales	Réserves ordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018 après affectation du résultat	3 400 000	340 000	332 118	20 949 487	(42 538 033)	–	(17 516 428)
Résultat 2019						(3 963 988)	
Solde au 31/12/2019 avant affectation du résultat	3 400 000	340 000	355 756	20 948 615	(42 538 033)	(3 963 988)	(21 457 650)
Affectation du Résultat 2019					(3 963 988)	3 963 988	
Total après affectation du Résultat	3 400 000	340 000	355 756	20 948 615	(46 502 021)	–	(21 457 650)

4. La liste des membres du Conseil d'administration

عضو مجلس إدارة مؤسسة أخرى	المدة النيابية	الخطة	الجهة الممثلة	الصفة	الاسم واللقب	
لا	تم تجديد نياباته خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2018 لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2021.	الرئيس المدير العام للشركة التونسية للسكر	الدولة	رئيس مجلس الإدارة	محمد البحري القابسي	1
لا	تم تعيينه خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2017 خلفا للسيدة حليلة ثريا وذلك للمدة المتبقية لهذه الأخيرة تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2020.	كاهية مدير بالإدارة العامة للصناعات الغذائية	وزارة الصناعة والطاقة والمناجم	عضو (متصرف)	نعمان بن حمودة	2
لا	تم تعيينها خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2017 خلفا للسيدة رابعة بن صالح وذلك للمدة المتبقية لهذه الأخيرة تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2020.	كاهية مدير الأعلاف المركزة والمخلفات الزراعية	وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري	عضوة (متصرفة)	سنية رجبية	3
لا	تم تعيينها خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2018 خلفا للسيد مراد الشمالي وذلك للمدة المتبقية لهذا الأخير تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2020.	مديرة الدراسات والبرمجة والتخطيط	وزارة التجارة	عضوة (متصرفة)	درة شاكر	4
لا	تم تجديد نياباته خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2019 لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة	المدير المركزي للجرايات	الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي	عضو (متصرف)	لسعد بلغيث	5

	العادية للسنة المحاسبية 2022.					
لا	تم تجديد نياباته خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2019 لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2022.	رئيس مصلحة قيادة أداء الشركات التابعة	الشركة التونسية للبنك	عضو (متصرف)	رامي كراي	6
لا	تم تجديد نياباته خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2017 لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2020.	مسؤول على إدارة قاعة عمليات سوق الصرف والنقد بالعملة الصعبة	البنك الوطني الفلاحي	عضو (متصرف)	صبري السويسي	7
لا	تم تجديد نياباته خلال الجلسة العامة العادية لسنة 2017 لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المحاسبية 2020.	مسؤول على الاستخلاص والشؤون القانونية	شركة الاستثمار لمجمعا للشركة التونسية للبنك	عضو (متصرف)	رؤوف بوقرة	8

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة الخارقة للعادة

الشركة التونسية للسكر
المقر الاجتماعي : شارع الطاهر الحداد - طريق طبرقة - باجة -

إثر انعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 20 جوان 2023 تنشر الشركة التونسية للسكر القرارات المعتمدة:

القرار الأول:

لاحظت الجلسة العامة الخارقة للعادة أن الأموال الذاتية للشركة في 31 ديسمبر 2019 تراجعت إلى ما دون نصف رأس المال الاجتماعي حيث بلغت 21 457 650 ديناراً سلبي.
إثر الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة وعملاً بما جاء بالفصل 50 من القانون الأساسي للشركة التونسية للسكر وبالفقرة الأولى من الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية تقرر الجلسة العامة الخارقة للعادة مواصلة نشاط الشركة.
كما تكلف الجلسة العامة الخارقة للعادة مجلس إدارة الشركة التونسية للسكر بإعداد دراسة ومقترحات تتضمن الصيغ القانونية لتسوية وضعية الأموال الذاتية للشركة تعرض على أنظار جلسة عامة خارقة للعادة للشركاء.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

إنّ الجلسة العامة الخارقة للعادة للشركة التونسية للسكر تمنح جميع النفوذ للرئيس المدير العام أو من يفوضه للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار المتعلقة بمحضر اجتماع هذه الجلسة والتي يستوجبها القانون أينما لزم الأمر.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

SONEDE INTERNATIONAL

Siège social : Colisée Soula, Entrée B, 3^{ème} étage, El Manar II 2092 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 07 juin 2023, la société SONEDE International publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
 - ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
 - ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
 - ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.
-
- ♦ **Les résolutions adoptées,**

PREMIERE RESOLUTION : *Approbation des procédures de convocation de l'AGO.*

Les actionnaires présents ou représentés ratifient les modalités de convocation et de tenue de l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : *Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ayant trait à l'activité de la Société se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022, approuve le dit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : *Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2022.*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2022, prend acte du dit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : *Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.*

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du dit rapport établi en exécution des articles 200 et 475 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve toutes les conventions et opérations y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 et affectation du résultat de l'exercice.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 et suite à la présentation du Commissaire aux Comptes de son rapport général relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2022.

Elle décide d'affecter le bénéfice net de 157 594 DT comme suit :

BENEFICE 2022	157 593,860
RESULTATS REPORTES ANTERIEURS	667 056,593
A DEDUIRE RESERVES LEGALES	41 232,523
BENEFICES DISTRIBUABLES	783 417,930
DIVIDENDES	371 600,000
NOUVEAUX RESULTATS REPORTE	411 817,930

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION : Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation des jetons de présence aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022 et ce pour un montant total brut de 11 250 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION : Pouvoir

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à son mandataire porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal dûment signé tout pouvoir pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022			
		(TND)	(TND)
A C T I F S	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 764	8 764
Moins : Amortissements		7 031	5 655
	1	1 732	3 108
Immobilisations corporelles		268 206	268 206
Moins : Amortissements		142 591	97 903
	2	125 615	170 303
Immobilisations financières		661 804	4 899
Moins : Dépréciation		2 199	2 199
	3	659 605	2 700
Total des Actifs Immobilisés		786 953	176 111
Autres Actifs non courants		0	0
Total des Actifs non courants		786 953	176 111
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks			
Moins : Dépréciation			
		0	0
Clients et comptes rattachés		2 078 823	2 067 773
Moins : Provisions		1 352 010	1 352 010
	4	726 813	715 764
Compte de régularisation et autres actifs courants		4 319 371	4 004 365
Moins : Provisions		65 578	65 578
	5	4 253 794	3 938 787
Placements et autres actifs financiers	6	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 464 794	1 528 686
Total des Actifs courants		6 445 401	6 183 237
Total des Actifs		7 232 353	6 359 348

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

		(TND)	(TND)
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social		2 716 000	1 000 000
Capital souscrit - non appelé		-858 000	
Réserves Légales		141 233	100 000
Autres capitaux propres			
Résultats reportés		411 818	667 057
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		2 411 050	1 767 057
Résultat de l'exercice			
Total des capitaux propres avant affectation	8	2 411 050	1 767 057
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges		19 307	19 307
Emprunts bancaires			
Total des passifs non courants		19 307	19 307
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	9	12 502	29 609
Autres passifs courants	10	4 789 494	4 543 375
Concours bancaires et autres Passifs financiers		0	0
Total des passifs courants		4 801 995	4 572 984
Total des passifs		4 821 303	4 592 291
Total des capitaux propres et des passifs		7 232 353	6 359 348

♦ L'état d'évolution des capitaux propres,

Désignation	Solde Capital	Réserves Légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation	1 000 000	37 701	146 516	371 136	1 555 354
Affectation AGO 25/06/2021					
Dividendes				-100 000	-100 000
Affectation en réserves		25 882	245 254	-271 136	
Capitaux propres après affectation 2020	1 000 000	63 583	391 770	0	1 455 354
Résultat 2021				511 704	511 704
Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation	1 000 000	63 583	391 770	511 704	1 967 058
Affectation AGO 30/03/2022					
Dividendes				-200 000	-200 000
Affectation en réserves		31 200	280 504	-311 704	0
Capitaux propres après affectation 2021	1 000 000	94 783	672 274	0	1 767 058
Augmentation de capital	1 716 000				1 716 000
Dotation réserves légales		5 217	-5 217		
Résultat 2022				157 594	157 594
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	2 716 000	100 000	667 057	157 594	3 640 652
Affectation 2022					
Capital souscrit non appelé	-858 000				-858 000
Dividendes			-371 600		-371 600
Affectation en réserves		41 233	116 361	-157 594	0
Capitaux propres après affectation 2022	1 858 000	141 233	411 818	0	2 411 052

♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

Membres de Conseil	Représentant	Mandat	Qualification	Activité Professionnelle	Autres mandats dans autres Conseil d'Administration
	Mr Mosbal HELALI	2021-2023	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général	ONAS
	Mr Mourad BEN MANSOUR	2021-2023	Membre	Directeur des Etudes Générales	Mutuelle des agents SONEDE
SONEDE	Mr Imed BEN LILI	2021-2023	Membre	Directeur Central des Etudes	EL KANAOUET
	Mme Amel AJROUDI	2021-2023	Membre	Directeur Central de contrôle de Gestion	-
STB INVEST	Mr Raouf BOUGUERRA	2021-2023	Membre	Directeur Financier et Administratif	EL KANAOUET, SOTAVI, STIMEC et STS
				Chargé de la gestion de portefeuille de valeurs mobilières	
				Responsable de recouvrement et Juridique	
ONAS	Mr Mohsen Aouini	2021-2023	Membre	Ingénieur Chef de Département Central à l'Office National d'Assainissement	-
STEG International Services	Mr Rached DAGHFOUS	2021-2023	Membre	Directeur Général Adjoint	-
SCET Tunisie	Mr Salem SAKKA	2021-2023	Membre	Directeur	-

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest
-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 août 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	23 506	23 506
Moins Amortissements		-22 323	-17 365
		1 183	6 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	1 259 545	1 099 139
Moins Amortissements		-633 948	-603 533
		625 596	495 606
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A3	32 699 876	33 281 876
Moins Provisions		-11 641 757	-12 380 837
		21 058 120	20 901 039
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		21 684 899	21 402 787
AUTRES ACTIFS COURANTS	A4	7 595 448	7 334 413
Moins Provisions		-1 454 801	-2 054 801
		6 140 647	5 279 611
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINANCIERS	A5	19 350 940	21 367 327
Moins Provisions		-3 160 979	-3 170 922
		16 189 962	18 196 405
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A6	684 292	518 415
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		23 014 900	23 994 431
TOTAL DES ACTIFS		44 699 799	45 397 218

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	0
CAPITAL NON APPELE		0	0
RESERVES	B.1.2	848 429	829 987
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION		208 780	208 780
RESULTATS REPORTES		-20 923 242	-20 782 434
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		18 185 657	18 308 022
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 272 308	-140 808
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		19 457 964	18 167 214
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	11 532 230
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS CDC		1 625 000	1 670 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		2 595 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		942 401	1 294 906
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		18 763 239	19 765 745
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		63 863	72 851
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	4 571 164	4 477 290
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS. FIN.	B4	1 843 568	2 914 118
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 478 595	7 464 259
TOTAL DES PASSIFS		25 241 835	27 230 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		44 699 799	45 397 218

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		272 529	450 956
REVENUS DES PLACEMENTS		1 215 654	468 162
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		57 937	83 293
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 549 721	1 006 010
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-16 460	-15 260
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-196 591	-260 903
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 289 363	-1 212 458
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	1 259 602	403 780
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-47 455	-59 909
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-290 268	-1 144 749
RESULTAT D'EXPLOITATION	C7	1 259 453	-138 739
AUTRES GAINS ORDINAIRES	A2	16 000	0
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		1 275 453,040	-138 739
Impôts sur les sociétés		-3 145	-2 069
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 272 308	-140 808

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net		<u>1 272 308</u>	<u>-140 808</u>
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	<i>C5</i>	-1 291 150	-403 780
- Variation des Créances et autres actifs	<i>A4</i>	-261 035	-842 389
* Variation des fournisseurs et autres dettes	<i>D1</i>	84 886	776 911
Reclassement Exigible IRADA	<i>B5</i>	5 829	11 146
* Reclassement Exigible CDC et FOPRODI	<i>B5</i>	12 615	438 505
* Reclassement Exigible FS PME	<i>B5</i>	71 381	0
Plus-values de cession participations et CCA fonds gérés		0	-434 109
Plus-values de cession CCA-SODINO.	<i>A3-1-1</i>	-239 847	-427 603
PLUS value / cession des Actifs immobilisés	<i>A2-ii</i>	-16 000	0
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		-361 013	-1 022 127
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	<i>TAM</i>	-182 906	-32 056
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	<i>A2-ii</i>	16 000	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations	<i>A3-1-1</i>	821 847	1 034 478
*FONDS CDC		0	1 301 445
* Comptes courant associés		0	368 254
Variation des avances sur cession d'actions reçues	<i>B2-i</i>	-352 506	-136 679
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		302 436	2 535 441
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Réserves pour fonds social	<i>B1-2</i>	18 442	13 608
Variation des placements courants	<i>A5</i>	2 016 387	-735 303
Décassements sur financement FOPRODI	<i>B5</i>	-1 136 209	
Décassements sur financement CDC	<i>B2</i>	-64 804	-1 450 402
Décassements FSPME	<i>B2</i>	-605 000	
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		228 816	-2 172 097
		<u>170 238</u>	<u>-658 783</u>
Trésorerie début de l'exercice		513 503	1 172 286
Trésorerie Fin de l'exercice		683 742	513 503

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La **Société de développement du Nord-Ouest** a été créé sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraires.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'Article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- L'intelligibilité ;
- La pertinence ;
- La fiabilité ;
- La comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la SODINO pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES :

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2022, la SODINO a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2022 sont celles qui répondent aux critères de classement établi par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- D'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- D'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- D'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est l'**amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction</i> :	2 %
- <i>Matériel Roulant</i> :	20 %
- <i>Agencements, aménagements et installations</i> :	10 %
- <i>Equipements de bureaux</i> :	10 %
- <i>Matériel de Bureaux</i> :	10 %
- <i>Matériel informatique</i> :	33,33 %

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 500 Dinars sont amorties intégralement.

Au cours de l'exercice 2021, la SODINO Sicar a procédé à la réévaluation Légale du Bâtiment logeant son siège social ainsi que les amortissements correspondants, avec date d'effet au 1er janvier 2021, et ce sur la base d'un rapport d'expert indépendant, fixant sa valeur à 432 000 DT dégageant ainsi une plus-value de Réévaluation Légale de 208 780 DT.

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 ayant donnée une valeur supérieure à la juste valeur dégagée par le rapport d'un expert indépendant, la société a retenu cette juste valeur établie par l'expert indépendant s'élevant à 432 000 DT (Note A2 et Note B1).

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 a dégagé une valeur nette réévaluée de 514 603 DT.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à rétrocéder, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destinées à être rétrocédées aux promoteurs après une période de détention supérieure à 3 ans, délai minimal prévu pour les contrats de rétrocession conclus, à l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- Le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- Le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- Le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées couvrent les risques de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la **SODINO** pour les comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la SODINO ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non-recouvrement. Ces intérêts sont portés directement dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les passifs courants au niveau du Bilan.

Compte tenu de l'amélioration de la situation financière de la société SOPINO et du respect de l'échéancier prévu par l'accord signé entre les deux parties, les intérêts encaissés à partir de l'exercice 2022 relatifs aux impayés de 2010 à 2015 et qui étaient provisionnés font l'objet d'une reprise de provision au cours de l'exercice de leur encaissement.

Par ailleurs, les intérêts de l'exercice (à partir de 2022) sur le compte courant de la SOPINO sont portés en produits (Voir note F2 : Informations sur les Parties liées).

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
 - Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.
-

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- La nature de l'éventualité ;
- Les incertitudes qui affectent l'issue, et
- L'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- Des produits des participations ;
- Des produits des placements
- Des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur brute de **23 506** Dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS	
	31/12/2022	31/12/2021
- Logiciel informatique	1 010	1 010
- Système domaine SODINO	835	835
- Logiciel déclaration	885	885
- Logiciel comptable	5 901	5 901
- CASH LIGNE SCSI	14 875	14 875
TOTAUX	23 506	23 506

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2022 un solde de **22 323** Dinars. Il se détaillent comme suit :

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel Comptable	5 901	5 901	0
- CASH LIGNE SCSI	13 692	8 734	4 958
TOTAUX	22 323	17 365	4 958

Note A.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **160 405 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2022 un solde de **633 948** Dinars. Ils se détaillent comme suit :

VALEURS BRUTES*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Construction	560 765	560 765	0
Matériel de transport de fonction (i)	301 200	194 400	106 800
Matériel de transport de service (ii)	95 135	51 635	43 500
Agencements et aménagements	39 920	39 920	0
Installations	18 453	18 453	0
Mobilier de bureaux	76 012	76 012	0
Matériel de bureaux (iii)	30 899	27 690	3 209
Matériel Informatique (iv)	128 339	121 443	6 896
Equipements de bureaux	8 821	8 821	0
TOTAUX	1 259 545	1 099 139	160 405

i- Matériel de transport de fonction :

Il s'agit de l'acquisition d'un véhicule de fonction (MG6) affecté au PDG, pour un montant de 106 800 DT

ii- Matériel de transport de service :

La variation de ce poste s'élevant à 43 500 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Valeurs Brutes	Valeurs Brutes	Amortissements	Prix de cession	Plus-values
<u>Acquisition</u>				
Véhicule FIAT TIPO	66 000			
<u>Cessions</u>				
Véhicule FIAT PUNTO	22 500	22 500	16 000	16 000
<u>Variation</u>	43 500			

iii- Matériel de bureaux :

La variation de l'exercice s'élevant à 3 209 DT correspond à l'acquisition de 3 climatiseurs.

iv- Matériel informatique :

Les acquisitions de l'exercice s'élevant 6 896 DT se détaillent comme suit :

Valeurs Brutes	Valeurs Brutes
PC DELL Optiplex	3 623
Système Firewall	3 273
	6 896

AMORTISSEMENTS

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Bâtiment	153 532	141 189	12 343
Matériel de transport de fonction	197 385	181 130	16 254
Matériel de transport de service	34 090	52 760	-18 670
Agencements et aménagements	36 107	36 174	-67
Installations	17 332	16 540	792
Mobilier de bureaux	54 084	50 495	3 589
Matériel de bureaux	112 287	97 603	14 684
Matériel Informatique	21 949	20 461	1 488
Equipement de bureaux	7 184	7 180	3
TOTAUX	633 948	603 533	30 415

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à récéder, y compris celles effectuées sur les fonds mis à la disposition de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **32 699 876 Dinars**.

Les immobilisations financières brutes s'élevant au 31 décembre 2022 à **32 699 876** DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
	En Dinar Tunisien		
<u>VALEURS BRUTES</u>			
- Immobilisation fin. statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	3 299 900	3 299 900	0
o SRAOQUETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	122 500	0
- Participations	29 323 730	29 905 730	-582 000
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	928	928	0
Versement restant à effectuer/participations	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeur Brute (a)	32 699 876	33 281 876	-582 000
<u>PROVISIONS</u>			
Provisions (b)	-11 641 757	-12 380 837	739 080
Valeurs nettes (c : a+b)	21 058 119	20 901 039	157 080

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations à rétrocéder s'élevant à -582 000 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT		Variation	Restant à libérer
	2022	2021		
	En Dinar Tunisien			
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES <i>A.3-1-1</i>	12 480 605	13 062 605	-582 000	285 000
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI	11 817 240	11 817 240	0	285 000
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA	45 885	45 885	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA	1 147 000	1 147 000	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	2 198 000	2 198 000	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS CDC	1 635 000	1 635 000	0	460 000
	29 323 730	29 905 730	-582 000	1 030 000

Le détail des participations à rétrocéder est présenté en **Annexe 2**.

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

Le détail des participations rétrocédées, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s'élevant à 582 000 DT, se présente comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Participation en Brut au		Cessions	Nombre de titres cédés	Plus-Values
	31/12/2022	31/12/2021			
<u>RETROCESSIONS</u>					
DARNA	0	407 000	-407 000	4 070	157 121
SEB	87 500	262 500	-175 000	1 750	82 726
	<u>87 500</u>	<u>669 500</u>	<u>-582 000</u>	<u>5 820</u>	<u>239 847</u>

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2022 à 11 641 757 DT contre 12 380 837 DT pour l'exercice 2021. Elles se détaillent comme suit.

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>480 500</u>	<u>473 800</u>	<u>-760 300</u>
IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAGE	250 000	250 000	0
SOPINO	0	767 000	-767 000
SOJET	1 700	0	1 700
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	25 000	20 000	5 000
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe 2)	<u>11 161 257</u>	<u>11 140 037</u>	<u>21 220</u>
Totaux	<u>11 641 757</u>	<u>12 380 837</u>	<u>-739 080</u>

Le Détail des provisions est présenté en Annexe 2.

La variation des provisions sur participations à r troceder, s' levant   21 220 DT, s'analyse comme suit :

D�signations	<i>En Dinar Tunisien</i>	
	2022	2021
Provisions ant�rieures	11 140 037	11 282 448
Dotations de l'exercice <u>A.3-2-1.</u>	54 220	160 589
Reprises <u>A.3-2-2.</u>	-33 000	-303 000
Variations des provisions	<u>21 220</u>	<u>-142 411</u>
Totaux	<u>11 161 257</u>	<u>11 140 037</u>

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2022, s' levant   54 220 DT, se d taillent comme suit :

D�signation	<i>En dinar Tunisien</i>	
	Dotations	
<u>PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>		
EXTRA BETON		14 706
VEGA CABLES		7 714
WOOD PLAST		31 800
Totaux		<u>54 220</u>

A.3-2-2. Reprises :

Les reprises de provisions de l'exercice 2022, s' levant   33 000 DT, se d taillent comme suit :

Projets promoteurs	<i>En Dinar Tunisien</i>	
	Montant	
<u>REPRISES SUR PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>		
SIGMASOL		15 000
SONO MAR		18 000
TOTAUX		<u>33 000</u>

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Prêt au personnel	76 364	78 860	-2 497
Etat impôt et taxes	1 291 962	1 042 553	249 409
Débiteurs divers	136 916	110 336	26 580
Charges constatées d'avance	17 866	6 664	11 202
Produits à recevoir	6 063 609	6 080 377	-16 768
Crédit TVA	231	7 122	-6 890
Fournisseurs avances & acomptes	8 500	8 500	0
Valeurs Brutes	7 595 448	7 334 412	261 036
Provisions	-1 454 801	-2 054 801	600 000
TOTAUX	6 140 647	5 279 611	861 035

A.4-1 PRODUITS A RECEVOIR :

Le solde de ce poste s'élevant à 6 063 609 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
PRODUITS A RECEVOIR SOPINO (i)	5 850 836	5 743 636	107 200
PRODUITS A RECEVOIR SUR FONDS (ii)	68 403	126 137	-57 735
PRODUITS A RECEVOIR FOND IRADA	45 880	34 410	11 470
PRODUITS A RECEVOIR (iii)	98 490	176 193	-77 703
TOTAUX	6 063 609	6 080 377	-16 768

i- PRODUITS A RECEVOIR DE LA SOPINO :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2022 à 5 743 636 DT comptabilise notamment les intérêts sur l'avance en compte courant servie à la filiale SOPINO ainsi que les loyers. Sa variation s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Eléments	31/12/2021	Constatactions	Reprises / Règlements	31/12/2022
INTERETS RESERVES	3 663 750	0	0	3 663 750
INTERETS PROVISIONNES	2 047 686	0	-600 000	1 447 686
INTERETS 2022 (Constatés en produits)	0	736 000	0	736 000
LOYERS	32 400	3 600	-32 400	3 600
Ecart ancien sur loyers	-200	0	0	-200
	5 743 636	739 600	-632 400	5 850 836

ii- PRODUITS A RECEVOIR SUR AUTRES FONDS :

Le solde de ce compte s'élevant à 68 403 DT comprend les commissions de gestions dues par les fonds CDC et FS-PME au titre de l'exercice 2022, se détaillant comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Commissions de gestion sur le Fonds CDC	29 828	34 298	-4 470
Commissions de gestion sur le Fonds FS PME	38 574	91 839	-53 264
Solde au 31/12/2022	<u>68 403</u>	<u>126 137</u>	<u>-57 734</u>

iii- PRODUITS A RECEVOIR SUR PLACEMENTS :

Le solde de ce compte s'élevant à 98 490 DT comprend les Intérêts courus et non échus sur les divers placements financiers. Il se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Intérêts courus sur placements	79 778	146 567	-66 789
Intérêts courus sur emprunt Obligataire BNA	14 174	15 825	-1 651
Jetons de présence SOPINO	2 813	9 375	-6 563
Autres	1 726	4 427	-2 701
Solde au 31/12/2022	<u>98 490</u>	<u>176 193</u>	<u>-77 703</u>

A.4-2 PROVISIONS SUR AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les provisions sur les autres actifs courants s'élevant à 1 454 801 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Provision / Produit à recevoir	-1 447 686	-2 047 686	600 000
Provisions pour Autres actifs courants	-7 115	-7 115	0
	<u>-1 454 801</u>	<u>-2 054 801</u>	<u>600 000</u>

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique présente au 31/12/2022 une valeur nette comptable de **16 189 962 DT**. Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 119	0
Placements financiers	5 365 135	7 341 654	-1 976 518
Comptes courants (A.5.1)	12 716 686	12 756 554	-39 868
Valeurs Brutes	19 350 940	21 367 327	-2 016 387
Provisions	-3 160 979	-3 170 922	9 944
TOTAUX	16 189 962	18 196 405	-2 006 443

: Comptes courants

La variation des comptes courants s'élevant à 39 868 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT	FINANCEMENT
REMBOURSEMENTS	71 207	
ZEMAR	45 000	Fonds CDC
WEST PHARMA	26 207	SODINO
RECLASSEMENTS	-31 339	
Régularisations et Reclassements au compte 4572 Crédoiteurs divers	-31 339	
Variation (c : a-b)	39 868	

: PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

Les provisions sur les placements et actifs financiers s'élevant à **3 160 979 DT** se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Provision / Titres de placement	687 365	697 308	-9 944
Provision / CCA	2 473 614	2 473 614	0
TOTAUX	3 160 979	3 170 922	-9 944

Le Détail des Comptes courant associés et des provisions correspondantes est présenté en Annexe 2.

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de **684 292 DT**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2022	31/12/2021	
<u>COMPTES SODINO</u>	<u>387 796</u>	<u>224 890</u>	<u>162 906</u>
SODINO CDC	165 463	128 674	36 789
STB SILIANA	66 761	36 721	30 040
BIAT FONDS DE RESTRECTION	82 618	19 305	63 313
BIAT AGENCE SILIANA	791	12 683	-11 892
AMEN BANQUE SILIANA	13 928	8 278	5 650
ARAB TUNISIAN BANK SILIANA	7 085	7 259	-174
BIAT IBEN JAZZAR	4 851	5 121	-270
BH SILIANA	40 623	3 431	37 192
BT SILIANA	890	1 033	-143
COMPTE COURANT POSTAL	1 000	1 000	0
BNA LAFAYETTE	3 310	783	2 527
BANQUE DU SUD SILIANA	375	518	-143
BNA SILIANA	0	0	0
STUSID SIEGE	0	84	-84
UNIVERSELLE DE BOURSE	102	0	102
<u>COMPTES RELATIFS AUX FONDS GERES</u>	<u>296 496</u>	<u>293 523</u>	<u>2 973</u>
AMEN BQ IRADA JENDOUBA	61 873	62 045	-172
AMEN BQ IRADA LE KEF	61 873	62 045	-172
STB IRADA JENDOUBA	39 089	39 232	-143
STB IRADA LE KEF	38 983	39 161	-178
BNA FONDS IRADA JENDOUBA	19 623	17 247	2 376
BNA FONDS IRADA KEF	19 623	17 247	2 376
UIB IRADA JENDOUBA	15 761	15 904	-143
UIB IRADA LE KEF	15 761	15 904	-143
BNA BFPME IRADA JENDOUBA	6 443	6 585	-142
BNA BFPME IRADA KEF	6 443	6 585	-142
BT IRADA JENDOUBA	4 094	4 237	-143
BT IRADA LE KEF	4 094	4 237	-143
BH IRADA JENDOUBA	2 316	2 444	-128
BH IRADA LE KEF	500	628	-128
ATTIJARI IRADA LE KEF	22	22	0
TOTAUX	684 292	518 415	165 877

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevant à 19 457 964 DT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2022	31/12/2021	
CAPITAL SOCIAL (B.1.1)	38 051 690	38 051 690	0
RESERVES (B.1.2)	1 057 209	1 038 767	18 442
REPORT A NOUVEAU	-20 923 242	-20 782 434	-140 808
<i>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</i>	18 185 657	18 308 022	-122 366
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 272 308	-140 808	1 413 116
<i>CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT</i>	19 457 964	18 167 214	1 290 750

B.1.1- Capital social :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	<u>3 805 169</u>	10	<u>38 051 690</u>	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2022 à 1 057 209 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Réserve légale	49 089	49 089	0
Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
Réserves pour Fonds social	225 642	207 200	18 442
Réserves spéciales de réévaluation	208 780	208 780	0
TOTAUX	<u>1 057 209</u>	<u>1 038 767</u>	<u>18 442</u>

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la SODINO s'élèvent au 31/12/2022 à **18 763 239 Dinars**, contre **19 765 745 Dinars** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	0
Financement 21-21	555 724	555 724	0
Avances sur cession d'actions (i)	942 401	1 294 906	-352 506
Financement FOPRODI	11 532 230	11 532 230	0
Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
Financement RITI	45 885	45 885	0
Financement FONDS CDC (ii)	1 625 000	1 670 000	-45 000
Financement FONDS DE RESTRECTORATION (iii)	2 595 000	3 200 000	-605 000
TOTAUX	<u>18 763 239</u>	<u>19 765 745</u>	<u>-1 002 506</u>

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à -352 506 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>						
<i>Projets</i>	<i>2021</i>	<i>Avances Reçues</i>	<i>Reclas-sements</i>	<i>Impayées</i>	<i>Règlement Retrocession actions</i>	<i>2022</i>
DARNA	439 122	125 000	0	0	564 122	0
SOTES	0	53 250	0	0	0	53 250
EXPOFOREST	0	20 771	0	0	0	20 771
SOTULIN	181	10 208	0	0	0	10 389
MUNUISERIE AYADI	49 406	7 500	-6 000	0	0	50 906
EXTRA BETON	51 042	72 400	0	72 400	0	51 042
SIGMA SOL	10 000	30 000	0	0	0	40 000
VEGA CABLE	0	25 000	0	0	0	25 000
SEB	204 589	150 500	0	0	257 726	97 363
SONOMAR	28 000	35 000	6 000	10 000	0	59 000
MSELITE	1 000	12 000	0	0	0	13 000
Avances sur autres projets	511 565	10 114	0	0	0	521 679
Variation	<u>1 294 906</u>	<u>551 742</u>	<u>0</u>	<u>82 400</u>	<u>821 848</u>	<u>942 401</u>
			-352 506			

ii- Financement Fonds CDC

La variation du compte « Financement CDC » s'élevant à -45 000 DT correspond au remboursement de fonds relatif à l'avance en compte courant du projet ZEMAR (voir Note A.5-1).

iii- Financement Fonds FS PME

La variation de ce compte s'élevant à 605 000 DT représente un remboursement sur fonds géré affectés en partie au financement de participation dans des projets pour 400 000 DT (annulation de la participation dans le projet IPLAS) et de 205 000 DT de fonds placés.

Note B.3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de **63 863** Dinars contre **72 851** Dinars à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Fournisseurs d'exploitation	21 331	19 015	2 316
Fournisseurs, factures non parvenues	42 532	53 836	-11 303
TOTAUX	63 863	72 851	-8 988

Note B.4- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de **4 571 164** DT contre **4 477 290** DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Personnel Charges à payer	220 000	180 000	40 000
Provision départ à la retraite	125 780	94 232	31 548
Dettes pour Congés Payés	187 457	142 619	44 838
Etat Impôts et Taxes	99 513	137 685	-38 172
CNSS et CNRPS & Assurance Groupe	124 937	97 013	27 924
Créditeurs divers	17 877	17 877	0
Comptes de régularisation Passif / Fonds social	5 961	5 472	489
Intérêts réservés	3 663 750	3 663 750	0
Charges à payer	125 889	138 642	-12 753
TOTAUX	4 571 164	4 477 290	93 873

Note B.5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS

FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2022 à **1 843 568 DT**. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
FOPRODI	1 201 914	2 338 123	-1 136 209
CDC	51 967	59 156	-7 189
FS PME	71 381	0	71 381
IRADA	517 756	511 927	5 829
UNIVERSELLE DE BOURSE	0	275	-275
BANQUES	550	4 637	-4 087
TOTAL	<u>1 843 568</u>	<u>2 914 118</u>	<u>-1 070 550</u>

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1.- PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'année 2022 s'élèvent à **1 549 721 DT** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Revenus des Participations	272 529	450 956	-178 427
Plus-Values sur cessions d'actions	239 848	413 861	-174 013
Jetons de présence	32 681	37 095	-4 414
 Revenus des Placements	 1 215 654	 468 162	 747 492
Produits Comptes à terme	421 877	384 745	37 132
Plus-value/titre	24 939	1 963	22 976
Plus-value/titre SICAV	21 549	19 004	2 546
Intérêts/CCA	736 251	13 692	722 559
Dividendes des titres de placement BOURSIERS	261	43 403	-43 142
Produits des sur comptes de placement	7 931	1 248	6 683
Produits sur certificat de dépôt	1 450	2 640	-1 190
Intérêts de retard	1 395	1 466	-71
 Etudes et prestations de services	 57 937	 83 293	 -25 355
Commissions sur projets CDC	22 537	25 891	-3 353
COMMISSIONS IRADA	11 470	11 470	0
COMMISSIONS FS PME	23 930	45 932	-22 002
 Autres Produits d'exploitation	 3 600	 3 600	 0
TOTAL	<u>1 549 721</u>	<u>1 006 010</u>	<u>543 710</u>

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2022. Ces charges s'élèvent à **16 460 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Opérations sur titres	7 593	9 026	-1 433
Frais sur titres de placement	1 116	1 997	-880
Pertes sur cession titres de placement	6 476	47	6 429
Moins-value de réévaluation des titres	0	3 858	-3 858
Pénalités de retard	0	3 124	-3 124
Services bancaires	8 867	6 234	2 634
Commissions bancaires	7 823	5 201	2 622
Intérêts des comptes courants	1 044	1 033	11
TOTAUX	16 460	15 260	1 200

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fournitures et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2022 à **196 591 DT** contre **260 903 DT** en 2021. Ils se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Achats non stockés de fournitures	4 548	9 326	-4 778
Achat carburant	29 605	28 310	1 296
Loyers et charges locatives	39 130	30 211	8 920
Entretiens et réparations	42 013	32 102	9 911
Assurances	11 872	9 816	2 056
Honoraires & Services extérieurs	47 840	62 122	-14 282
Publicités et relations publiques	5 235	7 714	-2 480
Déplacements, Missions et Réceptions	18 716	26 659	-7 943
Frais postaux et de télécommunication	9 900	14 224	-4 324
Etudes recherches et services extérieurs	21 658	15 788	5 870
Dons et subvention	3 725	6 445	-2 720
Cadeaux	6 614	9 799	-3 185
Achats Divers	1 345	636	710
Eau et électricité	7 826	5 314	2 511
Transport administratif	4 952	3 318	1 634
Récupération frais / accident auto	-7 554	-880	-6 674
Récupération frais judiciaires	-50 834	0	-50 834
TOTAUX	196 591	260 903	-64 311

Note C.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 289 363 DT contre 1 212 458 DT en 2021, elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Salaires et compléments de salaires	554 529	494 744	59 784
Primes et gratifications	461 613	491 114	-29 502
Congés payés	44 838	0	44 838
Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	192 336	194 425	-2 089
Assurance Groupe	36 048	32 174	3 875
TOTAUX	<u>1 289 363</u>	<u>1 212 458</u>	<u>76 906</u>

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que les reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Dotations aux amortissements	57 874	64 393	-6 520
Amortissement des immobilisations	57 874	64 393	-6 520
Dotations aux Provisions	-1 317 476	-468 173	-849 302
Provisions sur titres de participation	60 920	160 589	-99 669
Provisions sur congés payés	0	47 013	-47 013
Provisions départ à la retraite	31 548	18 858	12 690
Reprise / Provision sur titres de participation	-767 000	-686 000	-81 000
Reprise / Prov sur Intérêts CCA SOPINO	-600 000	0	-600 000
Reprise / Provision sur CCA	-42 944	-8 633	-34 311
TOTAUX	<u>-1 259 602</u>	<u>-403 780</u>	<u>-855 822</u>

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à **47 455 DT** contre **59 909 DT** en 2021 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Jetons de présence	17 813	39 063	-21 250
T.F.P	19 832	19 508	324
Subvention TFP	-4 067	-10 923	6 856
FOPROLOS	9 916	9 754	162
T.C.L	600	0	600
Droits de timbre et d'enregistrement	695	540	155
Taxes sur les véhicules	1 668	1 120	548
Pénalités de retard	498	548	-50
Contribution conjoncturelle	500	300	200
TOTAUX	47 455	59 909	-12 454

Note C.7- IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur les sociétés est calculé selon le minimum d'impôt de 0,2% du chiffre d'affaires TTC. Le décompte de l'impôt sur les sociétés se présente comme suit :

Perte Comptable Nette au 31/12/20	I	1 272 307,596
Les Réintégrations	II	26 225,442
Provision sur participations et placements		6 700,000
Amortissement voiture 9 CV		15 880,000
Contribution conjoncturelle		500,000
Impôt sur les sociétés		3 145,442
Les Déductions	III	1 376 943,784
Plus-value sur cession d'actions		
Provision pour participations et placements		
Reprise de provision		1 376 943,784
Résultat fiscal	IV : I+II+III	-78 410,745
IS minimum		3 145,442
CA local TTC	1 572 721,060	
Report antérieur		-1 034 367,82
Retenues à la source		-253 053,77
Report au 31/12/2022		-1 284 276,145
Pertes fiscales antérieures	V	-2 524 030,72
PERTE FISCALE AU TITRE DE 2022	VI : IV+V	-2 602 441,46

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- VARIATIONS DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS
<i>Variation des Comptes Fournisseurs</i>	-8 988
<i>Variation des Autres Passifs courants</i>	93 873
- Déduction de la Variation de la provision IDR	-31 548
<i>Totaux</i>	<i>53 338</i>

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PARTIES LIEES

Note F.1- ENGAGEMENTS RECUS

Les Actifs, Participations et Avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60 % de leur valeur par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
	1 466 000	1 023 600	

Note F.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.

1- Transactions intergroupes :

1.1- Société SOPINO SA (Filiale)

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;
Les loyers de l'année 2022, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2022, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 3 600 DT.

- ❖ Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO a levé le reliquat de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 767 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la SOPINO et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévus par un nouvel échéancier conclu à cet effet. Ainsi sa participation dans la SOPINO s'élevant à 3 299 900 DT n'est plus provisionnée.

Les intérêts impayés dus par la SOPINO pour un total de 5 111 436 Dinars sont en partie provisionnés pour un montant de 1 447 686 Dinars et en partie portés en intérêts réservés pour un montant de 3 663 750 Dinars. Les intérêts de l'exercice 2022 calculés au taux de 8 % selon la convention sont portés parmi les produits pour un montant de 736 000 DT. Les intérêts provisionnés relatifs aux exercices 2010 à 2016 encaissés font l'objet d'une reprise de provisions pour un montant de 600 000 DT au titre de l'exercice 2022.

Le remboursement de cette dette s'étalera de l'exercice 2022 jusqu'à l'exercice 2032 et se détaille comme suit :

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DES INTERETS ET PRINCIPAL SUR CCA SODINO
En mDT

Année	Solde Principal	Intérêts capitalisés	Remboursement principal	Restant dû	Solde intérêt s 2021	Remboursement intérêts	Restant dû	Total Restant dû	Total Remboursement
2021	9 200	0	0	9 200	5 712	0	5 712	14 912	0
2022		736	0	9 936		-600	5 112	15 048	-600
2023		795	0	10 731		-600	4 512	15 243	-600
2024		858	0	11 589		-600	3 912	15 502	-600
2025		927	0	12 516		-600	3 312	15 829	-600
2026		1 001	0	13 518		-3 312	0	13 518	-3 312
2027		1 081	-4 048	10 551				10 551	-4 048
2028		844	-2 778	8 618				8 618	-2 778
2029		689	-2 778	6 529				6 529	-2 778
2030		522	-2 778	4 274				4 274	-2 778
2031		342	-2 778	1 838				1 838	-2 778
2032		147	-1 985	0				0	-1 985
Total	9 200	7 944	-17 144		5 712	-5 712		121 863	-22 856

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion :

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a fixé les règles de détermination de la rémunération du Président Directeur Général de la société, et notamment dans ses réunions du 6 mars 2020 et du 6 Août 2021.

Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes, à son Président Directeur Général, Mme. Samiha SELMANI pour un montant de 126 257 DT, dont des avantages en nature pour un montant de 14 748 DT.

Ces rémunérations comprennent des primes rattachées à l'exercice 2021 pour un montant de 33 865 DT. Par ailleurs, des primes rattachées à l'exercice 2022, non encore servies s'élèvent en brut à 38 045 DT.

Ainsi, la rémunération brute, avantages en nature compris, du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022 s'élève à 130 437 DT.

Le Président Directeur Général a également bénéficié en 2022 de jetons de présence d'un montant brut de 3 750 DT. Les jetons de présence dus au Président Directeur Général et non encore servis (portés en charges à payer) s'élèvent à 2 813 DT.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

SOCIETE SODINO SICAR

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2022
(En Dinar Tunisien)**

DESIGNATION	TAUX EN %	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
		31/12/21	Acquis. 2022	Régul. & Cessions	31/12/22	Cumul au 31/12/21	Dotatio n 2022	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/22	31/12/21	31/12/22
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 506	0	0	23 506	17 365	4 958	0	22 323	6 141	1 183
LOGICIELS	33,3%	23 506	0		23 506	17 365	4 958		22 323	6 141	1 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 099 139	182 906	-22 500	1 259 544	603 533	52 916	-22 500	633 949	495 606	625 596
BATIMENTS	2%	560 765	0		560 765	141 189	12 343	0	153 532	419 577	407 234
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	246 035	172 800	-22 500	396 335	233 891	20 088	-22 500	231 478	12 144	164 857
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	58 373	0		58 373	52 714	725	0	53 439	5 658	4 934
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	112 523	3 209		115 733	78 136	5 077	0	83 213	34 387	32 520
MATERIEL INFORMATIQUE	33,3%	121 442	6 896		128 338	97 603	14 684	0	112 287	23 839	16 051
Total		1 122 645	182 906	-22 500	1 283 050	620 898	57 874	-22 500	656 272	501 747	626 779

ANNEXE 2 :

**DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS
D'ACTIONS**

EN MILLIERS DE DINARS TUNISIENS

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FON DS RITI	FON DS	FON DS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	FOND S			Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avand e sur Rachats
					Soutie nt & Restr uct. PME									ND S CD C	FO ND S CD C				
ABIT	252,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	252,4	0,0	0,0	-245,1	-245,1	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-7,3
ACT PHARMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMINA CONFECTION	135	0	0	0	300	0	300	435	0	0	-81	-81	54	0	0	0	0	0	0
BEE	13	17	0	0	0	0	17	29	0	0	-11	-11	1	8	0	0	8	8	-2
BIO ESSENCES	22	24	0	0	0	0	24	46	0	0	-21	-21	1	15	0	0	15	15	-2
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156	0	0	0	0	0	0	156	0	0	-156	-156	0	0	0	0	0	0	0
CEPAS MUSTI	45	0	0	0	0	0	0	45	0	0	-45	-45	0	0	0	0	0	0	0
CHOCONORD	130	276	0	0	0	0	276	406	0	0	-130	-130	0	0	0	0	0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	46	0	0	46	0	0	46	92	0	0	-46	-46	0	0	0	0	0	0	0
DARNA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DRIDI PLAST	20	24	0	0	0	0	24	44	0	0	-20	-20	0	0	0	0	0	0	0
EQUERRE MODE	100	207	0	0	0	0	207	307	0	0	-100	-100	0	50	0	0	50	50	0
EXPOFOREST	15	30	0	0	0	0	30	45	0	0	-12	-12	3	0	0	0	0	0	-2
EXTRA BETON	38	199	0	0	0	0	199	237	0	0	-15	-29	8	0	0	0	0	0	-5
FEEDBACK LEADERS	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	-150	-150	0	113	0	0	113	113	0
FRIGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRUINOR	15	0	0	0	0	0	0	15	0	0	-15	-15	0	0	0	0	0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140	0	0	0	0	0	0	140	0	0	-105	-105	35	150	0	0	150	150	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143	0	0	0	0	0	0	143	0	0	-143	-143	0	0	0	0	0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRO DI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part sur FG</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions 2021</i>	<i>Provisions 2022</i>	<i>Net</i>	<i>CCA/ Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720	1 440	0	0	0	0	1 440	2 160	0	0	-720	-720	0	0	0	0	0	0	
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88	196	0	0	135	0	331	419	0	0	-88	-88	0	0	0	0	0	0	
LES VERGERS DU SOLEIL	330	0	0	0	0	0	0	330	0	0	-330	-330	0	0	0	0	0	0	
MANAJEM	126	288	0	0	0	0	288	414	0	0	-50	-50	76	0	0	0	0	0	
MCRR	100	100	0	0	0	0	100	200	0	0	-100	-100	0	0	0	0	0	0	
MEDICAL WEAR	50	120	0	0	0	0	120	170	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
MEDINA TEXTILES	50	0	0	0	0	0	0	50	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
MOZAR	30	0	0	0	0	0	0	30	0	0	-24	-24	6	0	0	0	0	0	
NESMA INDUSTRIE	132	288	0	0	500	0	788	920	0	0	-132	-132	0	150	0	0	150	150	
NORD TOURISME	124	0	0	0	0	0	0	124	0	0	-124	-124	0	0	0	0	0	0	
NUTRIDOR	180	354	0	0	0	0	354	534	0	0	-180	-180	0	0	0	0	0	0	
PLASTIQUE DU NORD	11	17	0	0	0	0	17	28	0	0	-11	-11	0	0	0	0	0	0	
PROMAX	0	0	0	0	200	0	200	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SAB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SADETT	209	0	0	0	0	0	0	209	0	0	-209	-209	0	0	0	0	0	0	
SAICA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0	40	40	
SB CONFECTION	35	71	0	0	0	0	71	106	0	0	-35	-35	0	35	0	0	35	35	
SDA MABROUKA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SEB	88	0	0	0	0	0	0	88	0	0	0	0	88	0	0	0	0	0	-9
SEPHARMA	90	0	0	0	0	0	0	90	0	0	-90	-90	0	0	0	0	0	0	
SFFYN SAMI	60	0	0	0	0	0	0	60	0	0	-60	-60	1	0	0	0	0	0	
SIMER	53	120	0	0	0	0	120	173	0	0	-53	-53	0	0	0	0	0	0	
SIMETAL	670	320	0	0	0	0	320	990	0	0	-483	-483	188	0	0	0	0	0	
SINA	200	0	0	0	0	0	0	200	0	0	-200	-200	0	75	0	0	75	75	
SINCAR	148	182	0	0	0	0	182	330	0	0	-124	-124	24	0	0	0	0	0	-5
SIPH	189	281	0	0	0	0	281	470	0	0	-189	-189	0	0	0	0	0	0	

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisions 2021	Provisions 2022	Net	CCA/ Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SKAN AGRO	142	340	0	0	150	0	490	632	0	0	-142	-142	0	30	0	0	30	12	
SKCPM	5	0	0	0	0	0	0	5	0	0	-5	-5	0	0	0	0	0	0	
SMM	116	472	0	0	0	0	472	588	0	0	-116	-116	0	0	0	0	0	0	
SMVDA ETTATAOUER II	12	0	0	0	0	0	0	12	0	0	-12	-12	0	0	0	0	0	0	
SOCABIS	110	0	0	0	0	0	0	110	0	0	-44	-44	66	0	0	0	0	0	
SOMIPEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SOMOMA	8	21	0	0	0	0	21	29	0	0	-6	-6	2	0	0	0	0	0	
SOREVAL	89	225	0	0	0	0	225	314	0	0	-89	-89	0	30	0	0	30	30	
SOTRAMOL	49	87	0	0	0	0	87	136	0	0	-49	-49	0	75	0	0	75	75	
SOTUCAM+	70	246	0	0	0	0	246	316	0	0	-70	-70	0	0	0	0	0	0	
SOTUFAF	100	0	0	0	0	0	0	100	0	0	-88	-88	12	0	0	0	0	0	-12
STOTCA	90	135	0	0	200	0	335	425	0	0	-82	-82	8	50	0	0	50	50	-20
TAOOC	50	292	0	0	0	0	292	342	0	0	-25	-25	25	0	0	0	0	0	
TECHNOLATEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TREFINORD	150	331	0	0	0	0	331	481	0	0	-134	-134	16	0	0	0	0	0	-50
TUILE DU NORD	55	50	0	0	0	0	50	105	0	0	-55	-55	0	50	0	0	50	50	
TUNIPA	175	105	0	0	0	0	105	280	0	0	-175	-175	0	0	0	0	0	0	
TUNISIA PNEUS	380	380	0	0	0	0	380	760	-285	-285	-95	-95	285	0	0	0	0	0	
TUNISIE FONDERIE	250	180	0	0	0	0	180	430	0	0	-236	-236	14	117	0	0	117	117	-20
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140	0	0	0	0	0	0	140	0	0	-107	-107	33	0	0	0	0	0	-33
VEGA CABLES	135	390	0	0	0	0	390	525	0	0	-19	-26	109	0	0	0	0	0	-26
WHITE PHARMA	0	317	247	0	0	0	564	564	0	0	0	0	0	120	0	0	120	120	-247
WOOD PLAST	95	85	0	0	173	0	258	353	0	0	-64	-95	0	50	397	0	447	50	
ZAGROM	60	108	0	0	0	0	108	168	0	0	-60	-60	0	0	0	0	0	0	
Z'BIDA	6	0	0	0	0	0	0	6	0	0	-6	-6	0	0	0	0	0	0	
AOUILIA	9	0	0	0	0	0	0	9	0	0	-9	-9	0	0	0	0	0	0	

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutie nt & Restr uct. PME	FONDS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	CCA/ Fonds Propres	FOND S Soutie nt & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avanc e sur Rachats
CEB	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	-150	-150	0	250	0	0	250	250	
VAGA	199	0	0	0	0	0	0	199	0	0	-199	-199	0	0	0	0	0	0	
Wintech	486	259	0	0	0	0	259	744	0	0	-486	-486	0	0	0	0	0	0	
TSV	150	102	0	0	0	0	102	252	0	0	-150	-150	0	50	0	0	50	50	
SIST	35	30	0	0	0	0	30	65	0	0	-35	-35	0	5	0	0	5	5	
BEST CAR	90	0	0	0	0	0	0	90	0	0	-90	-90	0	0	0	0	0	0	
ILHEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	0	70	42	-9
SOTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150	0	0	150	0	-5
CTIA	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	-135	-135	15	150	0	0	150	150	-1
SIEM	250	0	0	0	0	0	0	250	0	0	-250	-250	0	150	0	0	150	150	
SIMAC	350	0	0	0	0	0	0	350	0	0	-330	-330	20	0	0	0	0	0	-2
GTOO	80	109	0	0	0	0	109	189	0	0	-80	-80	0	30	0	0	30	30	
IMG	250	0	0	0	0	0	0	250	0	0	-250	-250	0	100	0	0	100	100	
HELIX	15	0	0	0	0	0	0	15	0	0	-15	-15	0	23	0	0	23	23	
SAN	23	20	0	0	0	0	20	43	0	0	-21	-21	2	0	0	0	0	0	-
GATT	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	-1	-1	0	0	0	0	0	0	
HIPAC	50	78	0	0	0	0	78	128	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
BOLERIO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
RAYAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
UPAM	46	132	0	0	0	0	132	178	0	0	-46	-46	0	0	0	0	0	0	
INB	333	0	0	0	0	0	0	333	0	0	-333	-333	0	250	0	0	250	250	
VONORD	229	0	0	0	0	0	0	229	0	0	-229	-229	0	128	0	0	128	128	
EL GHANIMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
AL-DESIGN	55	90	0	0	0	0	90	145	0	0	-55	-55	0	0	0	0	0	0	
SELMPLAST	10	17	0	0	0	0	17	27	0	0	-10	-10	0	0	0	0	0	0	
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165	98	0	0	0	0	98	263	0	0	-99	-99	66	0	0	0	0	0	-10

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutie nt & Restr uct. PME	FONDS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	CCA/ Fonds Propres	FOND S Soutie nt & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avanc e sur Rachats
H NORD OUEST	6	6	0	0	0	0	6	13	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	-2
IMP EL AMINE	60	40	0	0	0	0	40	100	0	0	-56	-56	4	0	0	0	0	0	-
SOTULIN	22	10	0	0	0	0	10	32	0	0	0	0	22	0	0	0	0	0	-1
SAS	70	138	0	0	0	0	138	208	0	0	-70	-70	0	0	0	0	0	0	
KHAIRET BLADI	50	160	0	0	0	0	160	210	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
Injection Plastique	320	270	0	0	0	0	270	590	0	0	-320	-320	0	0	0	0	0	0	
ECO PRODUCTA	40	0	0	0	0	0	0	40	0	0	-40	-40	0	0	0	0	0	0	
ENERGY INDUSTRIES	689	0	0	0	0	0	0	689	0	0	-689	-689	0	0	0	0	0	0	
PVC"Ayadi"	17	17	0	0	0	0	17	33	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	-5
SIGMASOL	60	60	0	0	0	0	60	120	0	0	-55	-40	20	0	0	0	0	0	-4
TOM FRAIS	23	72	0	0	0	0	72	95	0	0	-23	-23	0	0	0	0	0	0	
MS-ELITES	31	84	0	0	0	0	84	115	0	0	-31	-31	0	0	0	0	0	0	-1
BIO FREEZE	175	322	0	0	0	0	322	497	0	0	-175	-175	0	0	0	0	0	0	
SONO MAR	46	46	0	0	0	0	46	92	0	0	-35	-17	30	30	0	0	30	30	-5
ALIMENTS VERTS SAV	82	223	0	0	175	0	398	480	0	0	-82	-82	0	0	0	0	0	0	
TUNISIA PULLETS	30	180	0	0	0	0	180	210	0	0	-30	-30	0	0	0	0	0	0	
ELECTRONIC CONCEPT	45	0	0	0	65	0	65	110	0	0	-45	-45	0	105	0	0	105	105	
GOLD CIN	100	0	0	0	0	0	0	100	0	0	-48	-48	52	0	0	0	0	0	
GREEN HILL	0	0	900	0	0	0	900	900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
HN OUEST	100	144	0	0	0	0	144	244	0	0	-94	-94	6	0	0	0	0	0	-1
SEFRIM	0	0	0	0	300	0	300	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
M PACK	0	0	0	0	0	920	920	920	0	-460	0	0	0	0	0	0	0	0	
WEST PHARMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315	0	0	0	155	470	470	0	0	0	0	0	0	0	160	160	0	-
TUNIA HELICOPTER	0	0	0	0	0	340	340	340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
MSTC	0	0	0	0	0	100	100	100	0	0	0	0	0	0	0	200	200	0	

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRO DI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Soutie nt & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part sur FG</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libéré e FP</i>	<i>Part. non Libéré e FG</i>	<i>Provisio n 2021</i>	<i>Provisio ns 2022</i>	<i>Net</i>	<i>CCA/ Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutie nt & Restruct. PME</i>	<i>FONDS ND S CD C</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisi ons sur CCA</i>	<i>Avanc e sur Rachats</i>
ZEMAR	0	480	0	0	0	120	600	600	0	0	0	0	0	0	0	90	90	0	-
Avances en Comptes Courants Actionnaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
SOPINO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 200	0	0	9 200	0	0
IKDAM GESTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	21	21	0
<i>Totaux</i>	<i>12 480,6</i>	<i>11 817,2</i>	<i>1 147,0</i>	<i>45,9</i>	<i>2 198</i>	<i>1 635</i>	<i>16 843</i>	<i>29 323,7</i>	<i>-285</i>	<i>-745</i>	<i>-11 140</i>	<i>-11 161</i>	<i>1 319,3</i>	<i>11 869,7</i>	<i>397</i>	<i>450</i>	<i>12 716,7</i>	<i>2 473</i>	<i>-942,7</i>

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires

De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2022

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de 44 699 799 DT, des capitaux propres positifs de 19 457 964 DT y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 272 308 DT et un flux de trésorerie affecté à l'exploitation de -361 013 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière **la société SODINO SICAR SA** au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

➤ ***Paragraphe d'observation post-opinion :***

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait suivant qui ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- La filiale SOPINO a réalisé au cours de l'exercice 2021 un nouveau projet d'investissement de 24 millions de dinars, lui permettant d'améliorer considérablement ses revenus futurs et de faire face à ses engagements et ce sur la base d'un nouveau business plan et d'un nouvel échéancier avec la SODINO validés par son conseil d'administration. Cela a permis à la SODINO de lever la provision sur les titres de participation s'élevant 767 000 Dinars et de lever les provisions sur les intérêts impayés s'élevant à 2 047 686 Dinars à concurrence des intérêts encaissés au cours de l'exercice, soit 600 000 DT. Il est à signaler que les intérêts relatifs aux exercices de 2017 à 2021 pour un total de 3 663 750 DT ont portés en intérêts réservés parmi les passifs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées :

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2022, s'élèvent à **32 699 876 DT** en valeurs brutes, dont **29 323 730 DT** relatifs des Participations à rétrocéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires :

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2022 dans le poste Placements et autres actifs financiers, s'élèvent à **12 716 686 DT** en valeurs brutes, dont **9 200 000 DT** (en principale) accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,99848 % par la société SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;
- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de la société susceptible d'avoir une incidence sur notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis le 12 juillet 2023,
Le commissaire aux comptes :**

Expert Partners

Salah MEZIOU

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2022**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

2- Transactions intergroupes :

1.1- Société SOPINO SA (Filiale)

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

Les loyers de l'année 2022, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2022, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 3 600 DT.

- ❖ Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO a levé le reliquat de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 767 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la SOPINO et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévus par un nouvel échéancier conclu à cet effet. Ainsi sa participation dans la SOPINO s'élevant à 3 299 900 DT n'est plus provisionnée.

Les intérêts impayés dus par la SOPINO pour un total de 5 111 436 Dinars sont en partie provisionnés pour un montant de 1 447 686 Dinars et en partie portés en intérêts réservés pour un montant de 3 663 750 Dinars. Les intérêts de l'exercice 2022 calculés au taux de 8 % selon la convention sont portés parmi les produits pour un montant de 736 000 DT. Les

intérêts provisionnés relatifs aux exercices 2010 à 2016 impayés font l'objet d'une reprise de provisions pour un montant de 600 000 DT au titre de l'exercice 2022.

L'échéancier de remboursement est présenté à la Note F.2 : Informations sur les Parties liées.

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion :

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

3- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a fixé les règles de détermination de la rémunération du Président Directeur Général de la société, notamment dans ses réunions du 6 mars 2020 et du 6 Août 2021.

Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes, à son Président Directeur Général, Mme. Samiha SELMANI pour un montant de 126 257 DT, dont des avantages en nature pour un montant de 14 748 DT.

Ces rémunérations comprennent des primes rattachées à l'exercice 2021 pour un montant de 33 865 DT. Par ailleurs, des primes rattachées à l'exercice 2022, non encore servies s'élèvent en brut à 38 045 DT. Ainsi, la rémunération brute, avantages en nature compris, du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022 s'élève à 130 437 DT.

Le Président Directeur Général a également bénéficié en 2022 de jetons de présence d'un montant brut de 3 750 DT. Les jetons de présence dus au Président Directeur Général et non encore servis (portés en charges à payer) s'élèvent à 2 813 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

**Tunis le 12 juillet 2023,
Le commissaire aux comptes :**

Expert Partners

Salah MEZIOU

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest
-SODINO SICAR-**

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 août 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2022
(*Exprimé en Dinars Tunisiens*)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 257	24 257
MOINS AMORTISSEMENTS		-23 074	-18 115
		1 183	6 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A1	69 329 875	63 931 412
MOINS AMORTISSEMENTS		-14 549 527	-12 528 401
		54 780 349	51 403 011
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A2	29 406 376	29 988 399
MOINS PROVISIONS		-12 024 757	-11 996 837
		17 381 620	17 991 563
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		22 678	0
ACTIFS NON COURANTS		72 185 829	69 400 715
ACTIFS COURANTS			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 647 615	1 514 775
MOINS PROVISIONS		-1 647 615	-1 485 763
		0	29 013
AUTRES ACTIFS COURANTS	A3	5 319 872	4 835 546
MOINS PROVISIONS		-163 897	-161 072
		5 155 974	4 674 474
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A4	10 976 807	12 167 537
MOINS PROVISIONS		-3 160 979	-3 170 922
		7 815 829	8 996 614
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A5	1 008 231	522 251
ACTIFS COURANTS		13 980 035	14 222 352
TOTAL DES ACTIFS		86 165 864	83 623 067

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE MERE		38 051 690	38 051 690
RESERVES CONSOLIDEES	B1	-9 940 239	-9 836 028
TOTAL DES CAP. PROPRES AVANT RESULTAT		28 111 451	28 215 662
RESULTAT CONSOLIDE		337 961	-78 312
TOTAL DES CAP. PROPRES AVANT AFFECTATION		28 449 411	28 137 350
PART DES MINORITAIRES DANS LES CAPITAUX PROPRES		7 134 440	6 557 549
PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		432 679	-178 764
INTERETS DES MINORITAIRES		7 567 119	6 378 785
TOTAL CAPITAUX PROPRES		36 016 531	34 516 135
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	11 532 230
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 625 000	1 670 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		2 595 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS		942 401	1 294 906
CAUTIONS REÇUES		8 071 257	9 337 347
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		725 361	320 000
EMPRUNTS		13 451 605	7 424 739
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	B2	40 691 462	36 527 831
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		336 399	5 912 030
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	4 129 694	2 262 783
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B4	4 991 778	4 404 288
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		9 457 871	12 579 101
TOTAL DES PASSIFS		50 149 333	49 106 932
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		86 165 864	83 623 067

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT Consolidé arrêté au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2021
REVENUS DES LOYERS		6 338 341	2 206 997
REVENUS DES PARTICIPATIONS		294 634	441 631
REVENUS DES PLACEMENTS		573 823	603 293
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		57 937	83 293
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		88 687	97 522
PRODUITS D'EXPLOITATION	C.1	7 353 422	3 432 736
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C.2	-1 607 967	-396 979
ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES	C.3	-55 721	-57 369
CHARGES DU PERSONNEL	C.4	-1 622 402	-1 522 695
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	C.5	-2 679 469	-1 216 950
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C.6	-541 519	-573 339
CHARGES D'EXPLOITATION		-6 507 079	-3 767 332
RESULTAT D'EXPLOITATION		846 344	-334 596
AUTRES GAINS ORDINAIRES	C.7	45 228	85 018
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-1 283	0
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOTS		890 289	-249 578
IMPOTS SUR LE RESULTAT		-119 649	-7 497
RESULTAT DE L'ACT. ORDINAIRES APRES IMPOTS		770 640	-257 076
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		770 640	-257 076
RESULTAT CONSOLIDE		337 961	-78 312
PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		432 679	-178 764

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE Consolidé arrêté au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net	B1-2	337 961	-78 312
Ajustements pour :			
- Part des minoritaires dans le résultat	B1-2	432 679	-178 764
- Amortissements et provisions	D3	3 062 469	1 263 963
- Variation des Créances et autres actifs	D1	-617 166	-1 797 903
- Variation des fournisseurs et autres dettes	D2	178 117	-585 205
- Quotes parts subvention d'investissement	B1-1	-88 688	-97 522
- Reclassement Exigible Fonds CDC		12 615	438 505
- Reclassement Exigible Fonds FS PME	B4	71 381	0
- Reclassement Exigible IRADA	B4	5 829	11 146
- Plus-values de cession des Participations & Rembours CCA- SODINO		0	-427 556
- Plus-values de cession des Participations et CCA - Fonds gérés		0	-434 108
- Plus-values de cession des Participations et CCA - SODINO	A2- iii	-239 870	0
- Plus-values de réévaluation des Actifs immobilisés		-16 000	0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		3 139 327	-1 885 756
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	A1- i	-10 580 936	-13 434 260
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		16 000	0
Encaissements provenant de la cession de Participations /Fonds propres	A2- iii	821 870	1 034 478
Encaissements provenant de la cession de Participations /Fonds FOPRODI		0	1 301 445
Comptes courant associés		0	368 254
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B2	-352 506	-136 679
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-10 095 572	-10 866 762
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Réserves pour fonds social	B1	18 442	13 608
Encaissement avance SEBN (nette de la retenue à la source)		0	8 000 000
Encaissement augmentation du capital	B1	800 000	0
Remboursement avance SEBN	B3-i	-575 000	-425 000
Variation des placements courants		0	-380 382
Décaissements sur financement FOPRODI	B5	-1 136 209	0
Variation des placements courants	A4	1 190 729	0
Décaissements sur financement FR PME	B2	-605 000	0
Décaissements sur financement F CDC		-64 603	-1 449 688
Encaissements des emprunts	B2-i	7 000 000	5 000 000
Décaissements des emprunts	B4-i	-960 440	-528 577
Encaissement compte courant actionnaire STB SICAR	B2-i	2 200 000	0
Cautions reçues	B2	133 910	583 415
Remboursement compte courant actionnaire STB SICAR	B4	-315 000	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		7 686 830	10 813 377
Variation de trésorerie	A5-B5	730 586	-1 939 142
Trésorerie début de l'exercice	A5-B5	277 747	-1 661 395
Trésorerie Fin de l'exercice	A5	1 008 333	277 747

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE I / SOCIETES CONSOLIDEES - ORGANIGRAMME :

I / Présentation du Groupe :

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à risque
- 2- SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industrielles.

II - Détermination des % intérêts dans le groupe :

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

Les pourcentages de contrôle sont égaux aux pourcentages d'intérêt.

NOTE II / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables appliqués par chaque société sont détaillés dans les rapports d'audit individuels de chaque société.

La consolidation est effectuée selon la méthode de l'intégration globale. Les retraitements significatifs et les méthodes appliquées sont détaillés dans la suite du rapport.

II. 1. Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ; et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de l'unité monétaire.

II. 2. Principes de consolidation :

II. 2. 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement **40 %** au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

(Voir Note I)

- La société SODINO SICAR S.A. est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

- Exclusions du Périmètre de consolidation :

- Les Participations détenues dans les « Projets » et destinées à être rétrocédées aux promoteurs ou à certains de leurs partenaires, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation.
- Les participations détenues dans les sociétés IKDAM Gestion et IKDAM Gestion – Fonds d’amorçage s’élevant respectivement à 149 900 DT et 250 000 DT, et qui sont totalement provisionnées chez SODINO SICAR.

II. 2. 2. METHODE DE CONSOLIDATION :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d’intégration globale. L’intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère SODINO SICAR S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d’actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l’information financière du groupe comme celle d’une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d’évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l’impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d’investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d’acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l’actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. HOMOGENEISATION :

1- Retraitement des Intérêts sur compte courant SOPINO chez la SODINO :

La société SODINO SICAR constate les intérêts sur compte courant SOPINO qui ne sont pas recouvrés depuis plusieurs exercices, au poste 'Intérêts réservés' au passif de son bilan. Le retraitement d'homogénéisation chez la SODINO, consiste à :

1.1-Reconstitution des produits

Solder le compte 'Intérêts réservés' par :

- La Constatation des intérêts sur compte courant relatifs à l'exercice, en Produits,
- La Correction des résultats antérieurs (Réserves) en leur ajoutant les intérêts sur compte courant des exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés ;

1.2- Constatation d'une provision

- Constatation d'une provision pour annuler l'effet du premier retraitement sur le résultat de l'exercice (dotation aux comptes de provision) pour le montant des intérêts sur compte courant relatif à l'exercice en cours ;
- Constatation d'une provision pour éliminer l'effet du premier retraitement par correction des résultats antérieurs (Réserves), pour le montant des intérêts sur compte courant relatifs aux exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés

II. 2. 4. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPE ET DES RESULTATS INTERNES :

Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- 1- Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, sont éliminés, des résultats antérieurs (Réserves) ;
L'effet sur les amortissements de cette réduction de la valeur des immobilisations de la SOPINO, est éliminé du Résultat de l'exercice, pour ce qui concerne les dotations aux amortissements de l'exercice et des Réserves, pour ce qui est des dotations antérieures.
- 2- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

- 3- Les provisions pour dépréciation des créances d'intérêts sur compte courant SOPINO (telles que retraitées selon le paragraphe II. 2. 3. Homogénéisation).

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II. 3.1. Immobilisations corporelles :

Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, ont été éliminées, les amortissements correspondants ont été retraités en conséquence.

II. 3.2. Titres de participation :

Les titres de participation, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base des différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

II. 3.3. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « SODINO SICAR » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé au niveau des états financiers individuels et des états financiers consolidés. L'impôt est donc déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

II. 3.4. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés nets de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II. 3.5. Etat des Flux de trésorerie et Etat de Résultat consolidé :

L'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé sont présentés selon le modèle autorisé.

II. 3.6. Evénements postérieurs à la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière du groupe n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

Note A.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et les amortissements correspondants se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
<u>Valeurs Brutes</u>			
Terrains	5 974 831	5 974 831	0
Constructions	62 340 221	53 502 574	8 837 647
Matériel de transport	544 235	296 935	247 300
Agencements, aménagements et Installations	173 230	173 230	0
Mobilier de bureaux	78 983	78 983	0
Matériel de bureaux	58 968	55 759	3 209
Matériel Informatique	150 586	137 612	12 975
Fournitures de bureaux	8 821	8 821	0
Constructions en cours	0	3 702 667	-3 702 667
<i>Totaux bruts</i>	69 329 875	63 931 412	5 398 464
<u>Amortissements</u>			
Constructions	10 518 560	9 238 703	1 279 857
Matériel de transport	285 608	284 791	817
Agencements, aménagements et Installations	3 524 206	2 814 395	709 811
Mobilier de bureaux	54 084	50 495	3 589
Matériel de bureaux	21 949	20 461	1 488
Matériel Informatique	137 937	112 375	25 562
Fourniture de bureaux	7 184	7 180	3
<i>Totaux Amortissements</i>	14 549 527	12 528 401	2 021 126
Valeurs nettes	54 780 349	51 403 011	3 377 338

i- Décaissements sur acquisition d'immobilisations

Les décaissements sur acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022
Acquisition d'immobilisations	5 443 642
Variation des dettes d'investissement	5 137 294
Total	10 580 936

NOTE A.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
- Immobilisations financières à statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
- Participation IKDAM gestion	149 900	149 900	0
- Participation SODET	4 200	4 200	0
- Participation CEFIC	0	0	0
- Participation Pôle technologique	122 500	122 500	0
- CPG	25 000	25 000	0
- Participations	29 323 730	29 905 730	-582 000
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	4 828	4 851	-23
- Versement restant à effectuer/participations	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeurs Brutes	29 406 376	29 988 399	-582 023
- Provisions / Participations	-12 024 757	-11 996 837	-27 920
TOTAUX	17 381 620	17 991 563	-609 943

i- Titres éliminés :

Les titres éliminés s'analysent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
- Participation dans la filiale SOPINO SA	3 299 900	3 299 900	0
Total	3 299 900	3 299 900	0

ii- Participations non consolidées :

La variation des participations non consolidées s'élevant à -582 000 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	PARTICIPATION AU NOMINAL			Prix de cession	Plus-values
	Fonds propres	Fonds Gérés	Total cessions		
DARNA	407 000	0	407 000	564 121	157 121
SEB	175 000	0	175 000	257 726	82 726
Encaissements suite cession d'immob financières (SOPINO)				23	23
Total	582 000	0	582 000	821 870	239 870

NOTE A.3- AUTRES ACTIES COURANTS :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
- Prêts et avances au personnel	105 042	115 928	-10 886
- Etat impôt sur les sociétés	4 382 609	3 566 971	815 638
- Débiteurs divers	150 558	361 230	-210 672
- Charges constatées d'avance	85 197	127 369	-42 172
- Produits à recevoir	209 760	327 365	-117 605
- Crédit de TVA	386 706	336 683	50 023
Valeur Brute	5 319 872	4 835 546	484 326
- Provision	-163 897	-161 072	-2 825
TOTAUX	5 155 974	4 674 474	481 501

NOTE A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIES FINANCIERS :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
- Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 119	0
- Placements financiers	4 921 002	4 270 863	650 139
- Compte courants	3 516 686	3 556 554	-39 868
- Placement SICAV	1 270 000	3 071 000	-1 801 000
Valeurs Brutes	10 976 807	12 167 537	-1 190 729
- Provision / Titres de placement	-2 473 614	-2 473 614	0
- Provision / CCA	-687 365	-697 308	9 944
Provisions	-3 160 979	-3 170 922	9 944
Valeurs Nettes	7 815 829	8 996 614	-1 180 785

NOTE A.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 1 008 231 DT contre 522 251 DT au 31/12/2021, soit une variation positive de 485 980 DT et représente les avoirs en comptes bancaires des sociétés du groupe.

NOTE B.1- CAPITAUX PROPRES, GROUPE ET HORS GROUPE :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
Capital social de la société mère	38 051 690	38 051 690	0
Réserves consolidés	-9 940 239	-9 836 028	-104 211
Total capitaux propres groupe avant résultat	28 111 451	28 215 662	-104 211
Résultat consolidé	337 961	-78 312	416 272
Total capitaux propres groupe	28 449 411	28 137 350	312 061
Part des minoritaires dans les capitaux propres	7 134 440	6 557 549	576 891
Part des minoritaires dans le résultat	432 679	-178 764	611 443
Intérêts des minoritaires	7 567 119	6 378 785	1 188 334
Total capitaux propres	36 016 531	34 516 135	1 500 396

1. Réserves consolidées :

Le tableau de retraitement des réserves, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
CAPITAL SOCIAL	38 051 690	6 600 000	44 651 690
CAPITAL	38 051 690	6 600 000	44 651 690
RESERVES LEGALES	49 089	870	49 959
RESERVES ORDINAIRES	573 698	0	573 698
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	225 642	0	225 642
RESERVE SPECIAL DE REEVALUATION	208 780	14 407 525	14 616 305
RESULTAT DEFICITAIRE NON REPORTABLE	-20 923 242	-7 675 439	-28 598 682
SUBVENTION TERRAIN BOUARADA	0	2 328 025	2 328 025
QUOTE PART SUBVENTION BOUARADA	0	-1 080 021	-1 080 021
RESERVES	-19 866 033	7 980 959	-11 885 074
Corrections des Réserves	6 091 686	-312 512	5 779 175
Corrections des Loyers	0	-7 000	-7 000
Elimination Provisions sur intérêts CCA antérieurs	5 111 436	0	5 111 436
Retraitement Jetons de présence SOPINO antérieurs	-3 750	0	-3 750
Elimination Provisions TP SOPINO	384 000	0	384 000
Elimination Int / CCA ant /immob	600 000	-509 186	90 814
Effet sur Amort et Réduction de val Immob	0	203 674	203 674
RESERVES CORRIGEES	-13 774 347	7 668 447	-6 105 899
Elimination des titres de participation			
Capitaux propres & Réserves	24 277 343	14 268 447	38 545 791
% Intérêt	100%	49,9985%	
Quote-part Groupe	24 277 343	7 134 007	31 411 351
Capital	-38 051 690		-38 051 690
Elimination titre de participations détenues		-3 299 900	-3 299 900
Réserves consolidées	-13 774 347	3 834 107	-9 940 239
Part des minoritaires dans les capitaux propres et réserves		7 134 440	0

Le tableau de variation des capitaux propres groupe et hors groupe s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

	31/12/2022	31/12/2021	Variations
<u>Capitaux propres et intérêts minoritaires d'ouverture</u>	<u>34 516 135</u>	<u>20 623 819</u>	<u>13 892 315</u>
Libération Augmentation de capital STB dans SOPINO	800 000	0	800 000
Affectation au Fonds social	18 442	13 608	4 834
Effet de Reprise sur provisions antérieures sur TP SOPINO	0	-383 000	383 000
Amortissement des subventions	-88 687	-97 522	8 835
Plus-values de réévaluation		14 616 305	-14 616 305
Résultat de l'exercice	770 640	-257 075	1 027 716
<u>Capitaux propres et intérêts minoritaires de clôture</u>	<u>36 016 531</u>	<u>34 516 135</u>	<u>1 500 396</u>

2. **Résultat Consolidé :**

Le tableau de retraitement du résultat comptable, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
Résultats	<u>1 272 308</u>	<u>844 965</u>	<u>2 117 273</u>
<u>Corrections</u>	<u>-984 000</u>	<u>20 367</u>	<u>-963 633</u>
Elimination Provision sur Intérêts CCA	-600 000	0	-600 000
Elimination Provisions TP SOPINO	-767 000	0	-767 000
Effet sur Amort Réduct ^o val Immob	0	20 367	20 367
Résultat Corrigé (a)	-94 692	865 332	770 640
% Intérêt	100%	49,9985%	
Résultat Consolidé (b)	-94 692	432 653	337 961
Part des Minoritaires dans le résultat (c : a-b)		432 679	

NOTE B.2- PASSIFS NON COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
<u>Lignes de Financement utilisées</u>	<u>17 500 839</u>	<u>18 150 839</u>	<u>-650 000</u>
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	11 532 230	11 532 230	0
- Financement IRADA Kef	450 000	450 000	0
- Financement IRADA Jendouba	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement CDC	1 625 000	1 670 000	-45 000
- Financement FR PME	2 595 000	3 200 000	-605 000
<u>Autres Passifs non Courants</u>	<u>23 190 624</u>	<u>18 376 992</u>	<u>4 813 631</u>
- Avances sur cession d'actions	942 401	1 294 906	-352 506
- Cautions reçues	2 471 257	2 337 347	133 910
- Avances reçues	5 600 000	7 000 000	-1 400 000
- Provision pour risque et charge	725 361	320 000	405 361
- Emprunts (i)	13 451 605	7 424 739	6 026 865
TOTAUX	40 691 462	36 27 831	4 163 631

i- EMPRUNTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	Nouveau Crédits	Reclas- sements	Rembour- sements	31/12/2022
<i>Passifs non courants</i>	<u>7 425 739</u>	<u>9 200 000</u>	<u>-3 173 934</u>	<u>0</u>	<u>13 451 605</u>
<i>Crédit AB 5 000 mDT T2</i>		5 000 000	-658 695		4 341 305
<i>Crédit AB 2 000 mDT</i>		2 000 000	-658 527		1 341 473
<i>Autres CMT</i>	7 425 739		-1 226 712		6 198 827
<i>CCA STB</i>	0	2 200 000	-630 000		1 570 000
<i>Passifs courants (Note B5)</i>	<u>1 250 368</u>	<u>0</u>	<u>3 173 934</u>	<u>-960 440</u>	<u>2 833 862</u>
<i>Crédit AB 5 000 mDT T2</i>			658 695		658 695
<i>Crédit AB 2 000 mDT</i>			658 527		658 527
<i>Autres CMT</i>	1 250 368		1 226 712	-960 440	1 516 640
<i>CCA STB</i>	0		630 000		
TOTAL	<u>8 676 107</u>	<u>9 200 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>16 285 467</u>

NOTE B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
- Produits constaté d'avance	550 826	331 412	219 414
- Personnel Charges à payer	278 829	244 392	34 437
- Provision départ à la retraite	125 780	94 232	31 548
- Dettes pour Congés Payés	187 457	142 619	44 838
- Etat Impôts et Taxes	295 679	283 991	11 689
- CNSS et CNRPS & Assurance Groupe	222 552	185 317	37 235
- Crédoeurs divers	14 678	17 881	-3 203
- Comptes de régularisation Passif / Fonds social	7 819	41 899	-34 080
- Compte d'attente	-831	0	-831
- Charges à payer	132 331	121 818	10 514
- Intérêts courus et non échus	914 573	224 223	690 350
- Avances clients (i)	1 400 000	575 000	825 000
TOTAUX	4 129 694	2 262 783	1 866 911

i- Avances Clients :

Les mouvements des avances reçues des clients, rattachées à SEBN se détaillent comme suit (Note B2) :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021
Solde d'ouverture	575 000
- Reclassement en avance à plus d'un an	-1 400 000
- Remboursement avance (affectation sur loyers de la période)	-575 000
Solde au 31/12/2022 : Avance courante sur Loyer	1 400 000

NOTE B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021	Variations
<i>Exigible FOPRODI</i>	1 201 914	2 338 123	-1 136 209
<i>Exigible IRADA</i>	517 756	511 927	5 829
<i>Exigible Fonds CDC</i>	51 967	59 156	-7 189
<i>Exigible Fonds BFPME</i>	71 381	0	71 381
<i>CCA STB SICAR</i>	315 000	0	315 000
<i>Échéances courantes sur CMT (Note B3) (i)</i>	2 833 760	1 250 368	1 583 392
<i>Comptes Courants Bancaires créditeurs</i>	0	244 714	-244 714
TOTAL	4 991 778	4 404 288	587 491

i- Échéances courantes sur CMT :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	Reclassements	Rembour- sements	31/12/2022
<i>Crédit AB 5 000 mDT T2</i>		658 695		658 695
<i>Crédit AB 2 000 mDT</i>		658 527		658 527
<i>Autres CMT</i>	1 250 368	1 226 610	-960 440	1 516 538
TOTAL	1 250 368	2 543 934	-960 440	2 833 760

NOTE C.1- REVENUS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022	2021	Variations
Revenus des Participations	294 634	441 631	-146 996
- Jetons de présence et plus-values sur cessions d'actions	294 634	441 631	-146 996
Revenus des Placements et opérations financière	573 823	603 293	-29 471
- Produits Comptes à terme	251	13 692	-13 441
- Plus-value/titre Sicav	9 012	569	8 444
- Dividendes des titres de placement	118 005	134 613	-16 608
- Plus-values sur titres de placement	0	0	0
- Produits comptes de placement	445 159	453 003	-7 844
- Intérêts créditeurs	1 395	1 416	-21
Etudes et prestations de services	57 937	83 293	-25 355
- Commissions sur projets financés Fonds CDC	22 537	25 891	-3 353
- Commissions sur projets financés FS PME	23 930	45 932	-22 002
- Commissions sur fonds IRADA	11 470	11 470	0
Loyers	6 338 341	2 206 997	4 131 344
Autres Produits D'exploitation	88 687	97 522	-8 835
TOTAUX	7 353 422	3 432 736	3 920 686

NOTE C.2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022	2021	Variations
Opérations sur titres	22 759	9 026	13 733
- Frais sur titres de placement	67 116	1 997	65 120
- Pertes sur cession de titres de placements	6 476	3 171	3 305
- Remboursements d'assurance	-50 834	0	-50 834
- Moins-value / réévaluation des placements	0	3 858	-3 858
Services bancaires	1 585 207	387 953	1 197 255
- Commissions bancaires	14 396	8 324	6 072
- Intérêts des comptes courants	1 269 310	1 033	1 268 277
- Intérêts sur emprunt	301 501	370 574	-69 073
- Pénalités et amendes	0	8 021	-8 021
TOTAUX	1 607 967	396 979	1 210 988

NOTE C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022	2021	Variations
- Achats non stockés de fournitures	11 278	13 548	-2 270
- Achat carburant	37 298	35 438	1 860
- Loyers et charges locatives	-7 554	-880	-6 674
- Achats Divers	5 186	3 245	1 942
- Eau et électricité	9 513	6 019	3 494
TOTAUX	55 721	57 369	-1 648

NOTE C.4- CHARGES DU PERSONNEL :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022	2021	Variations
- Salaires et compléments de salaires	828 462	718 708	109 755
- Primes et gratifications	465 198	494 434	-29 237
- Congés payés	47 490	40 265	7 225
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	230 140	219 735	10 405
- Assurance Groupe	51 111	49 552	1 559
TOTAUX	1 622 402	1 522 695	99 707

NOTE C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022	2021	Variations
Dotations aux amortissements	2 629 945	1 349 136	1 280 809
- Amortissements des immobilisations	2 629 945	1 349 136	1 280 809
Dotations aux Provisions	49 524	-132 186	181 711
- Provisions sur titres de participation	60 920	160 589	-99 669
- Provisions comptes courants associés	31 548	18 857	12 691
- Reprises / Provisions sur titres de participation	-33 000	-303 000	270 000
- Reprises / Provisions sur titres de placement	-9 944	-8 633	-1 311
TOTAUX	2 679 469	1 216 950	1 462 519

NOTE C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2022	2021	Variations
- Loyers	59 917	50 335	9 583
- Entretien et réparation	46 027	49 210	-3 183
- Frais de déplacement	5 012	3 343	1 669
- Publicité, publication, relation publique	43 504	26 379	17 125
- Frais postaux	12 924	18 476	-5 552
- Commissions bancaires	-4 067	-10 923	6 856
- Jetons de présence	57 188	151 563	-94 375
- T.F.P.	41 687	37 498	4 189
- Taxes sur les véhicules	17 562	36 853	-19 291
- Assurance	47 379	54 638	-7 259
- Réception	33 503	37 568	-4 065
- Honoraires	147 899	95 898	52 001
- Autres charges	32 984	22 501	10 482
TOTAUX	541 519	573 339	-31 820

DI- VARIATION DES CREANCES ET AUTRES ACTIFS*En Dinar Tunisien*

	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
Variation des Comptes clients	0	132 840	132 840	0	132 840
Variation des Autres actifs courants	264 723	320 440	585 163	-100 837	484 326
Total	264 723	453 281	718 003	-100 837	617 166

D2- VARIATION DES DETTES ET AUTRES PASSIFS*En Dinar Tunisien*

	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
Variation des Comptes Fournisseurs	8 988	5 566 643	5 575 631	0	5 575 631
Variation des Autres Passifs courants	-97 560	12 577 248	12 479 688	-14 346 599	-1 866 911
	<u>-88 573</u>	<u>18 143 892</u>	<u>18 055 319</u>	<u>-14 346 599</u>	<u>3 708 720</u>
Reclassements					
Variation Fournisseurs d'immobilisations	0	-5 137 116	-5 137 116		-5 137 116
Avance SEBN partie courante		1 400 000	1 400 000		1 400 000
EIT RAS IHCC	31 548		31 548		31 548
Autres	-181 269		-181 269		-181 269
Total	-238 294	14 406 776	14 168 482	-14 346 599	-178 117

D3- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS*En Dinar Tunisien*

	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Régulari- sations	Consolidé
<u>Dotations</u>	<u>150 342</u>	<u>2 592 439</u>	<u>2 742 781</u>	<u>-20 367</u>		<u>2 722 413</u>
<i>Dotations aux amortissements</i>	57 874	2 592 439	2 650 313	-20 367		2 629 945
<i>Dotations aux provisions</i>						
Sur Titres de participation	60 920		60 920	0		60 920
Sur Provision IDR	31 548		31 548			31 548
<u>Reprises de provisions</u>	<u>-1 409 944</u>	<u>0</u>	<u>-1 409 944</u>	<u>1 750 000</u>		<u>340 056</u>
Sur Titres de participation	-800 000		-800 000	767 000	383 000	-33 000
Sur Intérêts CCA SOPINO	-600 000		-600 000	600 000		0
Sur Placements	-9 944	0	-9 944			-9 944
Totaux	<u>-1 259 602</u>	<u>2 592 439</u>	<u>1 332 837</u>	<u>1 729 633</u>	<u>383 000</u>	<u>3 062 469</u>

E- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

E.1- ENGAGEMENTS RECUS : (Société mère SODINO SICAR) :

La société mère (SODINO SICAR) a reçu de la part de la société SOTUGAR (assurance), l'engagement de remboursement d'une quotité de ses actifs (Participations et Avances en comptes courants) dont elle a demandé la couverture. Ces actifs ainsi que la quotité couverte, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
Total	1 466 000	1 023 600	

E.2- ENGAGEMENTS DONNES : (Filiale SOPINO)

*i- **SODINO***

Les approbations de financements décidées par le conseil d'administration et non encore libérées s'élèvent au 31 décembre 2022 à 500 000 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Objet de la garantie	Projet	Montants
Participation	SOTULIN	350 000
Compte Courant Actionnaire	SOTULIN	200 000
Total		500 000

*ii- **SOPINO***

En couverture du crédit de 5 Millions de Dinars obtenu de la Banque de l'Habitat (BH), la SOPINO a accordé, à la BH une hypothèque de 1er rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m² à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.

En couverture du crédit de 12 Millions de Dinars obtenu de l'Amen Bank, la SOPINO a accordé, à la cette dernière une hypothèque de 2ème rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m² à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
(Etats financiers consolidés)
Exercice clos au 31 Décembre 2022

Messieurs les Actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés :

1) Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan consolidé de **86 165 864 DT**, des capitaux propres consolidé positifs du groupe, hors intérêts des minoritaires de **28 449 411 DT**, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice, part du groupe, s'élevant à **337 961 DT** et un flux de trésorerie consolidé positif provenant de l'exploitation de **3 139 327 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière **du groupe SODINO** au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2) Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3) Rapport d'activité du groupe :

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés financiers et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4) Responsabilités du conseil d'administration pour les Etats Financiers Consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

5) Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du groupe du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle

interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1) Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe susceptible d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 12 juillet 2023,

Le commissaire aux comptes :

Expert-Partners

Salah MEZIOU

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « SFBT »

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassâad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Etats financiers Intermédiaires au 30 juin 2023

Bilan

(En dinar Tunisien)

A C T I F S	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1	5 035 093,203	4 899 558,303	5 035 093,203
Moins : Amortissements	2	-4 412 063,738	-3 897 170,002	-4 165 522,738
		623 029,465	1 002 388,301	869 570,465
Immobilisations corporelles	3	557 232 487,894	535 158 459,041	547 060 961,059
Moins : Amortissements	4	-306 813 009,405	-280 719 860,994	-293 573 827,811
Moins : Provisions	5	-1 052 735,810	-1 052 735,810	-1 052 735,810
		249 366 742,679	253 385 862,237	252 434 397,438
Immobilisations financières	6	310 440 838,298	306 840 481,461	307 016 830,724
Moins : Provisions	7	-28 371 595,667	-21 477 613,313	-28 371 595,667
		282 069 242,631	285 362 868,148	278 645 235,057
Total des Actifs immobilisés		<u>532 059 014,775</u>	<u>539 751 118,686</u>	<u>531 949 202,960</u>
Autres actifs non courants	8	284 511,406	314 390,950	384 616,078
Total des actifs non courants		<u>532 343 526,181</u>	<u>540 065 509,636</u>	<u>532 333 819,038</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	9	152 136 773,766	120 400 916,786	110 058 913,892
Moins : Provisions	10	-970 118,183	-970 118,183	-970 118,183
		151 166 655,583	119 430 798,603	109 088 795,709
Clients et comptes rattachés	11	161 969 629,262	175 544 925,769	130 012 197,617
Moins : Provisions	12	-16 298 926,643	-15 373 345,752	-16 394 894,037
		145 670 702,619	160 171 580,017	113 617 303,580
Autres actifs courants	13	38 476 069,593	29 647 401,246	24 789 473,025
Moins : Provisions	14	-347 387,000	-347 387,000	-347 387,000
		38 128 682,593	29 300 014,246	24 442 086,025
Placements et autres actifs financiers	15	137 315 942,408	80 464 000,000	196 758 353,562
Moins : Provisions	16	-350 000,000	-350 000,000	-350 000,000
		136 965 942,408	80 114 000,000	196 408 353,562
Liquidités et équivalents de liquidités	17	79 185 821,209	77 055 793,316	128 339 854,044
Total des actifs courants		<u>551 117 804,412</u>	<u>466 072 186,182</u>	<u>571 896 392,920</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>1 083 461 330,593</u>	<u>1 006 137 695,818</u>	<u>1 104 230 211,958</u>

Etats financiers Intermédiaires au 30 juin 2023

Bilan
(En dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	18	247 500 000,000	247 500 000,000	247 500 000,000
Réserves légales	19	24 750 000,000	24 750 000,000	24 750 000,000
Autres capitaux propres	20	8 803 503,134	8 898 235,134	8 803 503,134
Compte spécial d'investissement	21	154 489 082,000	154 327 030,000	154 327 030,000
Résultats reportés	22	211 522 942,793	162 366 982,727	162 366 982,727
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>647 065 527,927</u>	<u>597 842 247,861</u>	<u>597 747 515,861</u>
Résultat net de la période		150 215 690,173	146 851 342,794	232 305 960,066
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements				162 052,000
Total des capitaux propres avant affectation		<u>797 281 218,100</u>	<u>744 693 590,655</u>	<u>830 215 527,927</u>
PASSIFS				
Passifs non courants				
Autres passifs financiers	23	82 637 106,998	75 910 845,548	78 697 806,298
Provisions	24	13 822 466,000	9 065 000,000	16 438 986,100
Total des passifs non courants		<u>96 459 572,998</u>	<u>84 975 845,548</u>	<u>95 136 792,398</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	25	61 074 815,636	77 100 113,175	70 780 792,204
Autres passifs courants	26	103 077 603,799	99 340 062,401	107 574 369,533
Concours bancaires et autres passifs financiers	27	25 568 120,060	28 084,039	522 729,896
Total des passifs courants		<u>189 720 539,495</u>	<u>176 468 259,615</u>	<u>178 877 891,633</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>286 180 112,493</u>	<u>261 444 105,163</u>	<u>274 014 684,031</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>1 083 461 330,593</u>	<u>1 006 137 695,818</u>	<u>1 104 230 211,958</u>

Etats financiers Intermédiaires au 30 juin 2023

Etat de résultat

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2023 au 30/06/2023

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	28	357 523 393,484	340 401 285,448	813 129 202,699
Autres produits d'exploitation	29	3 540 789,593	3 668 466,218	8 011 535,019
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>361 064 183,077</u>	<u>344 069 751,666</u>	<u>821 140 737,718</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours	30	-20 763 647,928	-17 165 988,439	-1 249 470,839
Achats de marchandises consommés	31	40 976 413,454	37 340 748,375	75 450 628,751
Achats d'approvisionnements consommés	32	204 820 928,358	181 422 235,301	423 738 385,005
Charges de personnel	33	21 203 396,920	20 222 078,115	39 091 075,582
Dotations aux amortissements et aux provisions	34	12 670 345,369	14 658 382,924	39 859 218,302
Autres charges d'exploitation	35	20 507 596,169	19 724 845,192	51 306 989,241
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>279 415 032,342</u>	<u>256 202 301,468</u>	<u>628 196 826,042</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>81 649 150,735</u>	<u>87 867 450,198</u>	<u>192 943 911,676</u>
Produits et charges financiers nets	36	424 180,929	-273 299,396	-5 237 760,397
Produits des placements	37	84 231 266,248	74 190 550,330	83 668 549,057
Autres gains ordinaires	38	136 157,879	362 316,422	1 384 167,586
Autres pertes ordinaires	39	-34 388,538	-83 186,760	-429 496,036
Résultat des activités ordinaires avant réinvestis. et impôt		<u>166 406 367,253</u>	<u>162 063 830,794</u>	<u>272 329 371,886</u>
Impôts sur les sociétés	40	-13 492 230,900	-14 261 707,500	-33 217 799,850
Contribution Sociale de Solidarité	41	-2 698 446,180	-950 780,500	-6 643 559,970
Résultat des activités ordinaires après impôt		<u>150 215 690,173</u>	<u>146 851 342,794</u>	<u>232 468 012,066</u>
Résultat de l'exercice				232 305 960,066
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements				162 052,000
Résultat des activités ordinaires après impôt		150 215 690,173	146 851 342,794	232 468 012,066
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>150 215 690,173</u>	<u>146 851 342,794</u>	<u>232 468 012,066</u>

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2023

Etat de flux de trésorerie

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2023 au 30/06/2023

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de la période	150 215 690,173	146 851 342,794	232 468 012,066
Ajustements, Amortissements et Provisions	13 985 054,753	13 254 438,809	42 564 871,702
Ajustements casses bouteilles	1 397 778,110	1 452 064,225	2 868 406,527
Ajustements pour reprise sur provisions	-2 712 487,494	-48 120,110	-80 077,573
Variation des Stocks	-42 077 859,874	-33 553 816,134	-23 211 813,240
Variation des Créances	-28 018 130,945	-52 714 553,599	-4 394 864,697
Variation des Autres actifs	-12 589 291,556	12 601 801,223	17 677 678,688
Variations des Fournisseurs et autres dettes	-14 555 265,214	20 570 162,144	22 373 976,055
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-11 812,001	-52 008,000	-137 213,052
Ajustements Encaissement dividendes	-69 766 830,420	-67 313 922,193	-68 569 907,976
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	0,000	0,000	-94 732,000
Flux de trésorerie affectés/provenant de l'exploitation	-4 133 154,468	41 047 389,159	221 464 336,500
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 305 214,651	-25 900 413,921	-40 336 303,556
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	248 389,552	52 008,000	287 602,694
Encaissements Dividendes et autres distributions	69 766 830,420	67 313 922,193	68 569 907,976
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-4 421 207,918	-4 409 700,000	-4 572 182,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	53 288 797,403	37 055 816,272	23 949 025,114
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décassements Dividendes et autres distributions	-182 797 477,088	-177 842 366,811	-178 068 754,561
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-182 797 477,088	-177 842 366,811	-178 068 754,561
Variation de trésorerie	<u>-133 641 834,153</u>	<u>-99 739 161,380</u>	<u>67 344 607,053</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>324 575 477,710</u>	<u>257 230 870,657</u>	<u>257 230 870,657</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>190 933 643,557</u>	<u>157 491 709,277</u>	<u>324 575 477,710</u>

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30 JUIN 2023

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03/06/1925
Capital social	247.500.000 dinars
Nombre de titres	247.500.000 actions
Date de clôture	30 juin
Siège social	05 Boulevard Maître Med El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET et en boîtes chez la SNB et la mise en boîtes de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	122 319 573	49,42%
- Maghreb Investissement	33 675 033	13,61%
- Partner Investment S. A	25 996 000	10,50%
- S.T.A.R.	12 375 015	5,00%

- Autres actionnaires	53 134 379	21,47%
TOTAL	247 500 000	100,00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages industriels	10%
- Installations techniques matériels et outillages industriels Brasserie	15%
- Matériel de transport et de manutention	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse de la période.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note N°1-5: Les Immobilisations incorporelles et corporelles:

Les immobilisations totalisent un solde net de 249 989 772,144 DT au 30 juin 2023 contre 253 303 967,903 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Les immobilisations incorporelles totalisent un solde net de 623 029,465 DT au 30 juin 2023 contre 869 570,465 DT au 31 décembre 2022

Les immobilisations corporelles totalisent un solde net de 249 366 742,679 DT au 30 juin 2023 contre 252 434 397,438 DT au 31 décembre 2022

Immobilisations	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				Provisions 31/12/2022	Provisions 30/06/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 30/06/2023
	Solde au 31/12/2022	Acquisitions	Cession et mise en rebut	Transfert & Autres	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Dotation Exercice	Cession & Régul	Solde 30/06/2023				
Note N°1-2: Immobilisations incorporelles													
Logiciels	4 981 250,723	0,000	0,000	0,000	4 981 250,723	-4 165 522,738	-246 541,000	0,000	-4 412 063,738	0,000	0,000	815 727,985	569 186,985
Fonds de commerce et droits aux bails	12 940,980	0,000	0,000	0,000	12 940,980	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	12 940,980	12 940,980
Immobilisations incorporelles encours	40 901,500	0,000	0,000	0,000	40 901,500	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	40 901,500	40 901,500
Sous-total (I)	5 035 093,203	0,000	0,000	0,000	5 035 093,203	-4 165 522,738	-246 541,000	0,000	-4 412 063,738	0,000	0,000	869 570,465	623 029,465
Note N°3-5: Immobilisations corporelles													
Terrains	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	28 389 272,676
Constructions	65 053 660,867	1 641 550,351	0,000	413 607,924	67 108 819,142	-31 408 723,107	-1 387 945,275	0,000	-32 796 668,382	0,000	0,000	33 644 937,760	34 312 150,760
Installations techniques matériel & outillages d'exploitation	59 072 734,254	52 708,716	0,000	456 395,455	59 581 838,425	-36 823 620,319	-2 037 657,171	0,000	-38 861 277,490	0,000	0,000	22 249 113,935	20 720 560,935
Installations techniques matériel & outill. Industriels brasseries	152 040 028,183	109 066,161	0,000	4 419 370,544	156 568 464,888	-115 236 185,711	-5 915 444,305	0,000	-121 151 630,016	0,000	0,000	36 803 842,472	35 416 834,872
Matériel de transport et de manutention	15 452 698,804	839 055,448	-96 624,462	0,000	16 195 129,790	-14 269 453,857	-350 609,448	96 624,462	-14 523 438,843	0,000	0,000	1 183 244,947	1 671 690,947
Installation générale	53 508 359,544	37 894,468	0,000	12 330,000	53 558 584,012	-35 133 664,908	-1 853 364,428	0,000	-36 987 029,336	0,000	0,000	18 374 694,636	16 571 554,676
Agencement-Aménagement Divers	18 207 552,335	144 701,974	0,000	9 756,000	18 362 010,309	-14 580 373,864	-434 923,974	0,000	-15 015 297,838	0,000	0,000	3 627 178,471	3 346 712,471
Matériel informatique	3 099 212,787	31 670,734	0,000	0,000	3 130 883,521	-2 110 508,049	-104 565,734	0,000	-2 215 073,783	0,000	0,000	988 704,738	915 809,738
Mobilier et matériel de bureau	1 425 766,340	32 070,471	0,000	0,000	1 457 836,811	-1 176 950,703	-24 321,421	0,000	-1 201 272,124	0,000	0,000	248 815,637	256 564,687
Emballages (palettes en bois)	7 253 543,552	22 725,000	-123 775,724	0,000	7 152 492,828	-6 570 472,626	-247 109,000	123 775,724	-6 693 805,902	0,000	0,000	683 070,926	458 686,926
Emballages (bouteilles)	79 926 354,623	4 609 415,115	-1 374 581,038	0,000	83 161 188,700	-244 313,523	0,000	0,000	-244 313,523	-1 052 735,810	-1 052 735,810	78 629 305,290	81 864 139,367
Autres Emballages (casiers, fûts, palettes autres qu'en bois...)	51 718 866,104	2 272 591,589	-399 724,565	0,000	53 591 733,128	-36 019 561,144	-1 382 572,997	278 931,973	-37 123 202,168	0,000	0,000	15 699 304,960	16 468 530,960
Immobilisations corporelles encours	11 164 343,140	2 858 578,344	-138 982,032	-5 311 459,923	8 572 479,529	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	11 164 343,140	8 572 479,529
Avances et acomptes des immobilisations corporelles	748 567,850	213 781,103	0,000	-560 594,818	401 754,135	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	748 567,850	401 754,135
Sous-total (II)	547 060 961,059	12 865 809,474	-2 133 687,821	-560 594,818	557 232 487,894	-293 573 827,811	-13 738 513,753	499 332,159	-306 813 009,405	-1 052 735,810	-1 052 735,810	252 434 397,438	249 366 742,679
Total (I+II)	552 096 054,262	12 865 809,474	-2 133 687,821	-560 594,818	562 267 581,097	-297 739 350,549	-13 985 054,753	499 332,159	-311 225 073,143	-1 052 735,810	-1 052 735,810	253 303 967,903	249 989 772,144

Note N°6-7 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 282 069 242,631 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 285 362 868,148 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 278 645 235,057 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023			Solde au 30/06/2022			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de participations consolidables	303 618 413,241	-27 713 141,904	275 905 271,337	298 034 323,323	-21 313 787,000	276 720 536,323	298 196 375,323	-27 713 141,904	270 483 233,419
Titres de participations non consolidables	1 576 457,000	-658 453,763	918 003,237	4 847 956,050	-163 826,313	4 684 129,737	4 848 386,050	-658 453,763	4 189 932,287
Prêt aux personnels à LT	4 699 341,545	0,000	4 699 341,545	3 433 942,716	0,000	3 433 942,716	3 447 809,979	0,000	3 447 809,979
Dépôts et cautionnements	546 626,512	0,000	546 626,512	524 259,372	0,000	524 259,372	524 259,372	0,000	524 259,372
Total	310 440 838,298	-28 371 595,667	282 069 242,631	306 840 481,461	-21 477 613,313	285 362 868,148	307 016 830,724	-28 371 595,667	278 645 235,057

Etat des titres de participation consolidables non-côtés Au 30/06/2023

Désignation	Valeurs Au 31/12/2022	Acquisition en 2023	Augmentation capital	Cession 2023	Reclassement	Valeurs Au 30/06/2023	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 30/06/2023	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
SOSTEM	141 934 948,934					141 934 948,934	26 930 000		141 934 948,934	26 920 481	99,95%
S.O.T.E.V	27 689,006					27 689,006	21 900		27 689,006	19 403	88,60%
S.G.B.L.A	19 009 924,423	319 381,468				19 329 305,891	495 500		19 329 305,891	295 753	59,69%
S.T.B.O	12 292 835,800					12 292 835,800	1 664 000		12 292 835,800	1 408 335	84,64%
S.T.B.N	13 693 241,904					13 693 241,904	1 886 100	13 693 241,904	0,000	1 568 292	83,15%
Ste la Préforme	8 677 046,000					8 677 046,000	122 005		8 677 046,000	81 203	66,55%
S.E.A.B.G	7 662 240,258					7 662 240,258	8 097 500		7 662 240,258	5 273 777	65,13%
SMVDA	19 214 900,000					19 214 900,000	420 000	9 149 900,000	10 065 000,000	192 149	45,75%
S.T.B.G	11 535 581,255	120 652,000				11 656 233,255	866 667		11 656 233,255	489 576	56,49%
S.I.T	100 000,000					100 000,000	2 000		100 000,000	1 000	50,00%
SOTUCOLAIT	500 000,000					500 000,000	40 000	500 000,000	0,000	5 000	12,50%
SNB	3 774 000,000		933 900,000			4 707 900,000	160 200		4 707 900,000	49 866	31,13%
S.B.T	893 162,000		162 052,000			1 055 214,000	16 350 000		1 055 214,000	2 604 333	15,93%
S.L.M.C.O	0,000				999 400,000	999 400,000	10 000		999 400,000	9 994	99,94%
STC	0,000				1 430,000	1 430,000	730 000		1 430,000	194	0,03%
SINDT	291 471,993					291 471,993	15 000		291 471,993	1 050	7,00%
ERRAFAHA	990 000,000					990 000,000	10 000		990 000,000	9 900	99,00%
SFBT DIST	194 400,000					194 400,000	10 000		194 400,000	7 776	77,75%
STDm	2 295 300,000					2 295 300,000	110 000		2 295 300,000	22 953	20,87%
SLD	8 068 412,146					8 068 412,146	698 500	4 370 000,000	3 698 412,146	64 140	9,18%
TOTAL	251 155 153,719	440 033,468	1 095 952,000	0,000	1 000 830,000	253 691 969,187		27 713 141,904	225 978 827,283		

Etat des titres de participation consolidables côtés Au 30/06/2023

Désignation	Valeurs Au 31/12/2022	Acquisition en 2023	Augmentation capital	Cession 2023	Reclassement	Valeurs Au 30/06/2023	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 30/06/2023	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
S.P.D.I.T	47 041 221,604	2 885 222,450				49 926 444,054	28 000 000		49 926 444,054	23 408 602	83,60%
TOTAL	47 041 221,604	2 885 222,450	0,000	0,000	0,000	49 926 444,054		0,000	49 926 444,054		

Etat des titres de participation non consolidables non-côtés Au 30/06/2023

Désignation	Valeurs Au 31/12/2022	Acquisition en 2023	Augmentation Capital	Cession 2023	Reclassement	Valeurs Au 30/06/2023	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 30/06/2023	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
SIPA	100,000					100,000	75 500		100,000	1	0,001%
STE Italie	94 325,000					94 325,000	94 325	94 325,000	0,000	94 325	100,00%
SFBT SCES I I	99 900,000					99 900,000	1 000		99 900,000	999	99,90%
Ste Pole Nord	45 030,000					45 030,000	4 222		45 030,000	790	18,71%
Ste Baraka	1 562,000					1 562,000	2 167		1 562,000	22	1,02%
S.C.I la SIESTA	23 800,000					23 800,000	18 990	23 800,000	0,000	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000,000					20 000,000	163 160		20 000,000	13 054	8,00%
SEPTH	500 000,000					500 000,000	792 000	500 000,000	0,000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500,000					87 500,000	18 550		87 500,000	875	4,72%
S.I.M.C.O	999 400,000				-999 400,000	0,000	0		0,000	0	0,00%
STC	1 430,000				-1 430,000	0,000	0		0,000	0	0,00%
SOPRAT	100 828,500					100 828,500	150 000		100 828,500	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030,000					359 030,000	1 400 000		359 030,000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000,000					10 000,000	70 000	10 000,000	0,000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000,000					160 000,000	100 000		160 000,000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040,000					7 040,000	10 150	7 040,000	0,000	70	0,69%
S.F.I.T	6 400,000					6 400,000	200 000	6 400,000	0,000	200	0,10%
O.I.T	75,000					75,000	240 000	75,000	0,000	50	0,02%
B.T.S	20 000,000					20 000,000	6 000 000		20 000,000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260,000					7 260,000	1 475		7 260,000	363	24,61%
TOTAL	2 543 680,500	0,000	0,000	0,000	-1 000 830,000	1 542 850,500		641 640,000	901 210,500		

Etat des titres de participation non consolidables côtés Au 30/06/2023

Désignation	Valeurs Au 31/12/2022	Acquisition en 2023	Augmentation capital	Cession 2023	Reclassement	Valeurs Au 30/06/2023	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 30/06/2023	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
U.I.B	2 271 099,050			-2 271 099,050		0,000	34 560 000		0,000	0	0,00%
S.T.B	33 606,500					33 606,500	155 375 000	16 813,763	16 792,737	4 439	0,003%
TOTAL	2 304 705,550	0,000	0,000	-2 271 099,050	0,000	33 606,500		16 813,763	16 792,737		

Note N°8 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 284 511,406 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 314 390,950 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 384 616,078 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Emballages à rendre	284 511,406	314 390,950	384 616,078
Total	284 511,406	314 390,950	384 616,078

Note N°9-10 : Stocks

Les stocks totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 151 166 655,583 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 119 430 798,603 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 109 088 795,709 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023			Solde au 30/06/2022			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Stocks de matières premières	40 389 045,220	0,000	40 389 045,220	23 203 204,043	0,000	23 203 204,043	23 712 764,359	0,000	23 712 764,359
Stocks de matières consommables	2 598 912,410	0,000	2 598 912,410	2 505 010,666	0,000	2 505 010,666	2 137 530,735	0,000	2 137 530,735
Stocks d'emballages et conditionnements	24 515 803,624	0,000	24 515 803,624	20 024 795,525	0,000	20 024 795,525	22 940 407,022	0,000	22 940 407,022
Stocks de pièces de rechange	36 794 271,180	-970 118,183	35 824 152,997	32 516 826,496	-970 118,183	31 546 708,313	34 848 383,534	-970 118,183	33 878 265,351
Stocks de fournitures consommables	3 086 544,089	0,000	3 086 544,089	2 884 108,263	0,000	2 884 108,263	2 698 475,112	0,000	2 698 475,112
En-cours de production	7 101 395,815	0,000	7 101 395,815	4 842 607,346	0,000	4 842 607,346	4 749 545,147	0,000	4 749 545,147
Stocks de produits finis	36 668 154,645	0,000	36 668 154,645	34 078 963,103	0,000	34 078 963,103	18 255 507,702	0,000	18 255 507,702
Stocks de marchandises	982 646,783	0,000	982 646,783	345 401,344	0,000	345 401,344	716 300,281	0,000	716 300,281
Total	152 136 773,766	-970 118,183	151 166 655,583	120 400 916,786	-970 118,183	119 430 798,603	110 058 913,892	-970 118,183	109 088 795,709

Note N°11-12 : Clients et comptes rattachés

Les créances clients totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 145 670 702,619 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 160 171 580,017 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 113 617 303,580 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Clients ordinaires locaux	100 045 995,721	93 450 831,791	82 341 559,683
Clients filiales	31 634 372,523	32 261 301,380	18 670 658,867
Clients étrangers	11 142 682,662	12 204 136,740	7 583 203,403
Clients, effets à recevoir	2 810 298,238	21 357 908,377	5 245 569,723
Clients, effets impayés	145 068,143	31 257,432	118,701
Clients, chèques impayés	52 754,942	1 080 815,530	281,949
Clients douteux	16 138 457,033	15 158 674,519	16 170 805,291
Total brut	161 969 629,262	175 544 925,769	130 012 197,617
Moins Provisions	-16 298 926,643	-15 373 345,752	-16 394 894,037
Total	145 670 702,619	160 171 580,017	113 617 303,580

Note N°13-14 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 38 128 682,593 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 29 300 014,246 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 24 442 086,025 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023			Solde au 30/06/2022			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Créances liées aux participations	347 387,000	-347 387,000	0,000	522 387,000	-347 387,000	175 000,000	347 387,000	-347 387,000	0,000
Fournisseurs, avances et acomptes locaux	22 262 528,362	0,000	22 262 528,362	8 002 485,455	0,000	8 002 485,455	11 359 920,869	0,000	11 359 920,869
Fournisseurs, avances et acomptes étrangers	752 403,209	0,000	752 403,209	830 144,973	0,000	830 144,973	2 021 882,691	0,000	2 021 882,691
Intermédiaire en bourse	4 264 373,524	0,000	4 264 373,524		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Etats, crédits d'impôts sur les sociétés	0,000	0,000	0,000	3 962 439,016	0,000	3 962 439,016	0,000	0,000	0,000
Autres impôts et taxes	156,283	0,000	156,283	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Débiteurs divers	10 369 869,215	0,000	10 369 869,215	15 915 521,802	0,000	15 915 521,802	10 327 013,681	0,000	10 327 013,681
Produits à recevoir	457 000,000	0,000	457 000,000	392 071,000	0,000	392 071,000	710 916,784	0,000	710 916,784
Obligations cautionnées	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000
Total	38 476 069,593	-347 387,000	38 128 682,593	29 647 401,246	-347 387,000	29 300 014,246	24 789 473,025	-347 387,000	24 442 086,025

Note N°15-16 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 136 965 942,408 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 80 114 000,000 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 196 408 353,562 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023			Solde au 30/06/2022			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Billets de trésorerie échéances à plus de trois mois	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000
Titres de placement OPCVM	1 851 942,408	0,000	1 851 942,408	0,000	0,000	0,000	1 294 353,562	0,000	1 294 353,562
Placements bancaires	135 000 000,000	0,000	135 000 000,000	80 000 000,000	0,000	80 000 000,000	195 000 000,000	0,000	195 000 000,000
Total	137 315 942,408	-350 000,000	136 965 942,408	80 464 000,000	-350 000,000	80 114 000,000	196 758 353,562	-350 000,000	196 408 353,562

Note N°17 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2023 un solde net de 79 185 821,209 DT, au 30 juin 2022 un solde net de 77 055 793,316 DT et au 31 décembre 2022 un solde net de 128 339 854,044 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023			Solde au 30/06/2022			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Valeurs à l'encaissement	3 702 854,957	0,000	3 702 854,957	4 932 011,418	0,000	4 932 011,418	0,000	0,000	0,000
Billets de trésorerie échéances à moins de trois mois	23 800 000,000	0,000	23 800 000,000	23 800 000,000	0,000	23 800 000,000	23 800 000,000	0,000	23 800 000,000
Banques	51 031 027,643	0,000	51 031 027,643	47 601 582,543	0,000	47 601 582,543	104 060 356,661	0,000	104 060 356,661
Caisses	386 587,938	0,000	386 587,938	456 848,684	0,000	456 848,684	214 146,712	0,000	214 146,712
Compte courant postal	265 350,671	0,000	265 350,671	265 350,671	0,000	265 350,671	265 350,671	0,000	265 350,671
Total	79 185 821,209	0,000	79 185 821,209	77 055 793,316	0,000	77 055 793,316	128 339 854,044	0,000	128 339 854,044

Note N°18-22 : Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent au 30 juin 2023 un solde de 647 065 527,927 DT, au 30 juin 2022 un solde de 597 842 247,861 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 597 747 515,861 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Capital social	247 500 000,000	247 500 000,000	247 500 000,000
Réserves légales	24 750 000,000	24 750 000,000	24 750 000,000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771,134	8 708 771,134	8 708 771,134
Compte spécial d'investissement	154 489 082,000	154 327 030,000	154 327 030,000
Résultat reportés	211 522 942,793	162 366 982,727	162 366 982,727
Subventions d'investissement	94 732,000	189 464,000	94 732,000
Total	647 065 527,927	597 842 247,861	597 747 515,861

L'évolution de **49 318 012,066** dinars provient de :

L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2022 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2023, à savoir :

- Résultats reportés : Reprise de 162 366 982,727 dinars de 2021 et affectation de 211 522 942,793 dinars en 2022.
- Compte spécial d'investissement pour 162 052,000 dinars.

Suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2022 conformément aux résolutions de l'AGO du 16 mai 2023, le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2022	Résultats	Résultats reportés	Réserves légales	Compte spécial d'investissement	Compte de réserves spéciales d'investissement	Augmentation du capital social/Subvent	Distribution des dividendes	Solde au 30/06/2023
Capital social	247 500 000,000								247 500 000,000
Réserves légales	24 750 000,000								24 750 000,000
Subvention d'investissement	2 538 691,000								2 538 691,000
Amort. Subvention d'investissement	-2 443 959,000								-2 443 959,000
Compte spécial d'investissement	154 327 030,000				162 052,000				154 489 082,000
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771,134								8 708 771,134
Résultats reportés	162 366 982,727	232 468 012,066			-162 052,000			-183 150 000,000	211 522 942,793
Total Capitaux propres	597 747 515,861	232 468 012,066	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-183 150 000,000	647 065 527,927

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 30/06/2023 s'élève à 154 489 082,000 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815,000	Dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	-4 000 000,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695,000	Dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	-11 500 000,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200,000	Dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	-13 650 000,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050,000	Dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	-1 620 000,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019.....	12 616 790,000	Dinars
- Réinvestissements réalisés en 2022.....	162 052,000	Dinars

Note N°23 : Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2023 un solde de 82 637 106,998 DT, au 30 juin 2022 un solde de 75 910 845,548 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 78 697 806,298 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Clients Emballages consignés	82 637 106,998	75 910 845,548	78 697 806,298
Total	82 637 106,998	75 910 845,548	78 697 806,298

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts et des palettes consignés chez la clientèle.

Note N°24 : Provisions

Les provisions totalisent au 30 juin 2023 un solde de 13 822 466,000 DT, au 30 juin 2022 un solde de 9 065 000,000 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 16 438 986,100 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Provisions pour risques et charges	12 156 303,000	7 556 303,000	14 772 823,100
Provisions pour indemnités départs à la retraite	1 666 163,000	1 508 697,000	1 666 163,000
Total	13 822 466,000	9 065 000,000	16 438 986,100

Note n° 25 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 30 juin 2023 un solde de 61 074 815,636 DT, au 30 juin 2022 un solde de 77 100 113,175 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 70 780 792,204 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation locaux	10 080 786,729	10 409 723,030	8 201 527,858
Fournisseurs d'exploitation étrangers	9 374 004,321	10 249 969,892	12 467 288,334
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	9 371 190,231	12 200 816,224	15 383 085,205
Fournisseurs, filiales	25 543 414,861	39 582 555,392	28 324 169,102
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	6 705 419,494	4 657 048,637	6 404 721,705
Total	61 074 815,636	77 100 113,175	70 780 792,204

Note n° 26 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent au 30 juin 2023 un solde de 103 077 603,799 DT, au 30 juin 2022 un solde de 99 340 062,401 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 107 574 369,533 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Clients créditeurs	3 215 738,000	5 157 496,495	4 222 984,370
Personnels-rémunérations dues	283 462,492	285 625,427	279 173,427
Personnels - dépôts et cagnottes	231 034,778	200 788,366	214 482,437
Etat- Retenues à la source	6 753 685,765	809 158,517	1 667 309,250
Etat - Impôts sur les sociétés à payer	2 579 087,320	0,000	3 272 857,631
Etat - TVA à payer	13 603 499,223	16 498 656,862	13 129 222,230
Etat - Droit de consommations à payer	44 269 778,441	47 046 203,846	46 434 477,871
Etat - Autres impôts et taxes à payer	1 188 157,128	1 702 446,095	1 402 315,305
Dividendes et rémunérations des administrateurs à payer	2 843 711,987	2 530 076,825	2 491 189,075
CNSS, organismes sociaux	2 375 769,934	2 107 383,767	2 818 422,358
Créditeurs divers	302 528,920	79 093,030	140 476,920
Charges à payer	21 240 866,570	19 254 227,295	20 582 080,096
Produits constatés d'avance	1 491 837,061	2 694 011,117	4 275 818,593
Etat-Contribution Sociale de solidarité	2 698 446,180	968 357,254	6 643 559,970
Comptes d'attentes à régulariser	0,000	6 537,505	0,000
Total	103 077 603,799	99 340 062,401	107 574 369,533

Note N°27 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2023 un solde de 25 568 120,060 DT, au 30 juin 2022 un solde de 28 084,039 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 522 729,896 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Banques créditrices	25 568 120,060	28 084,039	522 729,896

Total**25 568 120,060****28 084,039****522 729,896****Note N°28 : Revenus**

Les revenus totalisent au 30 juin 2023 un solde de 357 523 393,484 DT, au 30 juin 2022 un solde de 340 401 285,448 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 813 129 202,699 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Chiffres d'affaires des achats de marchandises revendues en l'état	41 909 823,458	37 792 631,613	76 959 831,599
Chiffres d'affaires des produits fabriqués	302 711 807,801	291 840 470,674	711 768 424,211
Ventes de produits résiduels et emballages	862 462,693	789 709,550	1 786 296,289
Ventes articles des stocks	10 381 157,780	8 022 152,033	18 789 332,681
Produits des activités annexes	2 404 658,962	2 982 397,585	6 497 289,383
Rabais, remises et ristournes accordés	-746 517,210	-1 026 076,007	-2 671 971,464
Total	357 523 393,484	340 401 285,448	813 129 202,699

Note N°29 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 30 juin 2023 un solde de 3 540 789,593 DT, au 30 juin 2022 un solde de 3 668 466,218 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 8 011 535,019 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Redevances pour concessions brevets, licences et marques	201 628,255	134 571,921	408 270,117
Quote-part des subventions d'investissements inscrite au résultat	0,000	0,000	94 732,000
Subventions d'exploitation	287 775,000	505 438,000	1 063 673,000
Autres produits d'exploitation	2 356 383,623	2 409 802,744	4 998 787,605
Revenus des immeubles	453 010,587	407 633,640	930 621,046
Produits des activités annexes (café de paris)	241 992,128	211 019,913	515 451,251
Total	3 540 789,593	3 668 466,218	8 011 535,019

Note N°30 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Les variations des stocks des produits finis et des encours totalisent au 30 juin 2023 un solde de -20 763 647,928 DT, au 30 juin 2022 un solde de -17 165 988,439 DT et au 31 décembre 2022 un solde de -1 249 470,839 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Variation de stock de bières	-12 692 524,304	-12 340 437,720	-893 510,908
Variation de stock de boissons gazeuses	-5 720 122,639	-3 323 877,132	1 052 651,457
Variation des stocks des sous-produits	-2 351 000,985	-1 501 673,587	-1 408 611,388
Total	-20 763 647,928	-17 165 988,439	-1 249 470,839

Note N°31 : Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent au 30 juin 2023 un solde de 40 976 413,454 DT, au 30 juin 2022 un solde de 37 340 748,375 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 75 450 628,751 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Achats de bières	6 800,000	0,000	9 505,004
Achats de boissons gazeuses	33 346 375,081	28 449 645,202	57 002 219,617
Achats de Jus	7 838 973,751	8 728 667,716	18 667 384,502
Achats d'eau minérale	50 611,124	53 960,760	140 487,984
Rabais remises et ristournes obtenus	0,000	-8 465,656	-116 665,532
Variation des stocks café de Paris	0,000	0,000	1 655,760
Variation des stocks jus	-275 354,464	111 182,921	-259 331,16
Variation des stocks eaux	9 007,962	5 757,432	5 372,532
Total	40 976 413,454	37 340 748,375	75 450 628,751

Note N°32 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 30 juin 2023 un solde de 204 820 928,358 DT, au 30 juin 2022 un solde de 181 422 235,301 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 423 738 385,005 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Achats de matières premières bière	50 133 679,851	25 616 927,998	61 188 063,981
Achats sucre et CO2	12 082 149,925	11 743 999,355	26 936 858,249
Achats concentrés et additifs	19 775 333,383	20 431 575,231	38 273 206,252
Achats de matières et fournitures consommables	41 111 242,925	41 829 397,539	89 010 423,802
Achats pièces de rechange	5 829 818,355	4 781 544,433	10 043 124,213
Sous-traitance de production (-)	90 195 819,607	88 517 184,090	207 968 359,154
Achats non-stockés	7 055 980,949	5 851 411,056	13 987 708,097
Achats Café de paris	172 219,552	163 907,995	344 765,573
Variations des stocks de matières premières	-16 676 280,861	-5 948 844,061	-6 458 437,281
Variations des stocks de matières consommables	-461 381,675	-103 536,116	263 943,815
Variations des stocks de matières de conditionnements	-1 575 396,602	-8 383 561,851	-11 299 140,444
Variation des stocks pièces de rechanges	-1 945 887,646	-1 784 313,392	-4 117 301,140
Variation des stocks de fournitures consommables	-388 068,977	-282 836,918	-97 448,767
Refacturations charges	-488 300,428	-1 010 620,058	-2 305 740,499
Total	204 820 928,358	181 422 235,301	423 738 385,005

(-) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la mise en boîte de la bière.

Note N°33 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 30 juin 2023 un solde de 21 203 396,920 DT, au 30 juin 2022 un solde de 20 222 078,115 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 39 091 075,582 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	16 998 469,612	15 768 608,437	32 611 042,236
Charges sociales légales	2 802 690,952	1 839 202,364	5 671 260,127
Autres charges du personnel	1 402 236,356	2 632 036,361	836 302,096
Refacturation charges de personnels	0,000	-17 769,047	-27 528,877
Total	21 203 396,920	20 222 078,115	39 091 075,582

Note N°34 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 30 juin 2023 un solde de 12 670 345,369 DT, au 30 juin 2022 un solde de 14 658 382,924 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 39 859 218,302 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	246 541,000	232 086,450	500 439,186
Dotations aux amortissements Constructions	1 387 945,275	1 252 401,597	2 586 930,606
Dotations aux amortissements Matériels d'exploitation	2 037 657,171	2 367 884,618	4 415 343,277
Dotations aux amortissements Matériels techniques bière	5 915 444,305	4 750 265,104	10 438 126,387
Dotations aux amortissements Matériels de transport	350 609,448	444 497,773	840 975,773
Dotations aux amortissements Equipements de bureau	24 321,421	24 102,570	48 178,243
Dotations aux amortissements Matériels informatiques	104 565,734	99 530,059	205 252,742
Dotations aux amortissement Agencement aménagement divers	434 923,974	455 604,449	917 021,385
Dotations aux amortissements Emballages (palettes en bois)	247 109,000	97 563,500	205 553,145
Dotations aux amortissements autres emballages	1 382 572,997	1 569 942,158	3 180 830,583
Dotations aux amortissements Installations générales	1 853 364,428	1 950 354,836	3 894 540,478
Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 397 778,110	1 452 064,225	2 868 406,527
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,000	0,000	8 616 520,100
Dotations aux provisions indemnités départs à la retraite	0,000	0,000	157 466,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	0,000	10 205,695	1 058 338,893
Reprise sur provisions	-2 712 487,494	-48 120,110	-74 705,023
Total	12 670 345,369	14 658 382,924	39 859 218,302

Note N°35 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent au 30 juin 2023 un solde de 20 507 596,169 DT, au 30 juin 2022 un solde de 19 724 845,192 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 51 306 989,241 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Sous-traitance générale	1 276 530,086	1 261 928,022	2 930 939,706
Locations	282 722,904	401 737,525	762 301,898
Entretiens et réparations	1 623 944,739	1 199 782,612	2 868 449,400
Primes d'assurance	1 184 724,117	1 160 627,255	2 263 967,085
Etudes, recherches et divers services extérieurs	2 115 200,064	1 161 271,453	5 333 049,408
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	630 756,181	653 514,339	1 379 844,785
Publicités et publications	4 283 397,889	3 783 878,571	7 999 286,474
Frais de transport de biens et de services	3 962 817,338	4 504 731,209	10 512 305,670
Déplacements, missions et réceptions	149 245,071	103 202,472	198 387,197
Frais postaux et de télécommunications	209 078,799	214 751,071	282 682,065
Frais bancaires	375 353,072	272 936,926	570 234,953
Redevances pour concessions	4 990 315,395	4 989 164,896	12 740 944,520
Jetons de présence	187 500,000	187 500,000	375 000,000
Impôts et taxes sur rémunérations	340 545,976	316 033,572	656 340,926
Autres droits	23 105,053	20 709,934	54 195,084
Autres impôts et taxes	1 464 178,533	1 429 555,988	3 344 967,168
Personnels extérieurs à l'entreprise	1 192 126,794	781 207,091	1 617 728,013
Autres charges liées à l'exploitation	7 439 555,330	6 980 701,757	17 181 561,126
Reprises sur provisions aux autres charges liées à l'exploitation	-8 648 859,370	-7 713 403,514	-14 811 403,512
Refacturation charges publicitaires	-2 535 692,318	-1 898 417,386	-4 854 445,910
Refacturation des autres travaux	-38 949,484	-86 568,601	-99 346,715
Total	20 507 596,169	19 724 845,192	51 306 989,241

Note N°36 : Produits et charges financiers nets

Les produits et charges financiers nets totalisent au 30 juin 2023 un solde de 424 180,929 DT, au 30 juin 2022 un solde de -273 299,396 DT et au 31 décembre 2022 un solde de -5 237 760,397 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Intérêts sur comptes courants	1 340 614,449	761 745,626	2 431 276,790
Pertes de changes	-1 227 533,835	-1 307 300,091	-3 103 540,002
Gains de changes	311 100,315	272 255,069	928 485,169
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0,000	0,000	-5 499 354,904
Reprises sur provisions des éléments financiers	0,000	0,000	5 372,510
Total	424 180,929	-273 299,396	-5 237 760,397

Note N°37 : Produits des placements

Les produits de placements totalisent au 30 juin 2023 un solde de 84 231 266,248 DT, au 30 juin 2022 un solde de 74 190 550,330 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 83 668 549,057 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Revenus sur titres de créances	0,000	0,000	251 682,307
Dividendes sur titres de participations	69 766 830,420	67 313 922,193	68 569 907,976
Produits sur cessions des titres de placements	2 416 690,770	0,000	0,000
Autres produits de placements	12 047 745,058	6 876 628,137	14 846 958,774
Total	84 231 266,248	74 190 550,330	83 668 549,057

Note N°38 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 30 juin 2023 un solde de 136 157,879 DT, au 30 juin 2022 un solde de 362 316,422 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 1 384 167,586 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	11 812,001	52 008,000	137 213,052
Divers autres produits et profits de l'exercice	120 364,741	182 857,331	727 948,870
Divers produits et profits des exercices antérieurs	3 981,137	127 451,091	519 005,664
Total	136 157,879	362 316,422	1 384 167,586

Note N°39 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 30 juin 2023 un solde de -34 388,538 DT, au 30 juin 2022 un solde de -83 186,760 DT et au 31 décembre 2022 un solde de -429 496,036 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Pertes sur cession d'immobilisation	0,000	-1 992,000	0,000
Autres diverses pertes de l'exercice et des exercices antérieurs	-34 388,538	-81 194,760	-429 496,036
Total	-34 388,538	-83 186,760	-429 496,036

Note N°40 : Impôts sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés totalisent au 30 juin 2023 un solde de 13 492 230,900 DT, au 30 juin 2022 un solde de 14 261 707,500 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 33 217 799,850 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Impôts sur les sociétés	13 492 230,900	14 261 707,500	33 217 799,850
Total	13 492 230,900	14 261 707,500	33 217 799,850

Note N°41 : Contribution Sociale de Solidarité

La contribution sociale de solidarité totalise au 30 juin 2023 un solde de 2 698 446,180 DT, au 30 juin 2022 un solde de 950 780,500 DT et au 31 décembre 2022 un solde de 6 643 559,970 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Contribution sociale de solidarité	2 698 446,180	950 780,500	6 643 559,970
Total	2 698 446,180	950 780,500	6 643 559,970

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2023

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé

Pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un déficit de **4 133 154,468** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2023	31/12/2022	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 985 054,753		13 985 054,753
Casse de Bouteilles	1 397 778,110		1 397 778,110
Reprises sur provisions	-2 712 487,494		-2 712 487,494
Variation des stocks de produits finis	36 668 154,645	18 255 507,702	-18 412 646,943
Variation des stocks de matières premières	40 389 045,220	23 712 764,359	-16 676 280,861
Variation des stocks de matières consommables	74 096 927,118	67 374 341,550	-6 722 585,568
Variation des stocks de marchandises	982 646,783	716 300,281	-266 346,502
			-42 077 859,874
Variation des clients et comptes rattachés	161 969 629,262	130 012 197,617	-31 957 431,645
Variation des emballages consignés	-82 637 106,998	-78 697 806,298	3 939 300,700
			-28 018 130,945
Variation des autres actifs non courants	284 511,406	384 616,078	100 104,672
Variation des autres actifs courants	38 476 069,593	24 789 473,025	-13 686 596,568
Variation des prêts et dépôts reclassés en immobilisations financières	5 245 968,057	3 972 069,351	-1 273 898,706
Ajustement cession des titres de participation			2 271 099,050
			-12 589 291,556
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	61 074 815,636	70 780 792,204	-9 705 976,568
Variation des autres passifs courants	103 077 603,799	107 574 369,533	-4 496 765,734
Variation des dividendes	-2 843 711,987	-2 491 189,075	-352 522,912
			-14 555 265,214
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-11 812,001		-11 812,001
Encaissements dividendes	-69 766 830,420		-69 766 830,420
Total des variations et des réajustements			-154 348 844,641
RESULTAT DE LA PERIODE			150 215 690,173
VARIATION 1			-4 133 154,468

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **53 288 797,403** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 12 305 214,651 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 248 389,552 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 69 766 830,420 dinars.
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières pour 4 421 207,918 dinars.

VARIATION 2 : 53 288 797,403 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de 182 797 477,088 dinars qui sont relatifs aux décaissements des dividendes et autres distributions pour 182 797 477,088 dinars détaillés comme suit :

- Dividendes relatifs à l'exercice 2022 pour 182 647 477,088 dinars
- Autres distributions pour 150 000,000 dinars

VARIATION 3 : -182 797 477,088 dinars.

IV - EVENEMENTS POST-CLOTURES :

Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société en date du 03 juillet 2023. La vérification fiscale couvrira l'exercice 2019 et portera sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

Tunis, le 27 juillet 2023

Messieurs les actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) comprenant le bilan établi au 30 juin 2023, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir des capitaux propres positifs de 797.281.218 dinars y compris le bénéfice de la période s'élevant à 150.215.690 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point décrit au niveau de la note sur les événements postérieurs à la clôture se rapportant à l'avis de vérification fiscale approfondie adressé à la société en date du 03 juillet 2023. La vérification fiscale couvrira l'exercice 2019 et portera sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - MTBF**

Cabinet d'Audit et de Consultants
*membre de l'ordre des experts
comptables de Tunisie*

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2023

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 30 juin 2023 faisant apparaître un total bilan de 1 260 700 Dinars et un actif net de 1 218 661 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 juin 2023, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3-4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

1. Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté qu'au 30 juin 2023, les placements de la SICAV en valeurs mobilières représentent 80,44% du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 80% prévu par ledit article.
2. Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 30/06/2023, SICAV L'INVESTISSEUR a employé 13,16% de son actif en titres émis par le même émetteur à savoir, la STB, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.

Tunis, le 18 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN

Au 30 JUIN 2023

(Unité : Dinar Tunisien)

		<u>NOTE</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>ACTIF</u>					
AC1	Portefeuille titres	<u>4-1</u>	1 014 158	800 017	1 016 437
AC1-A	Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	<u>4-2</u>	385 871	113 258	366 030
AC1-B	Obligations et Valeurs assimilées	<u>4-3</u>	208 633	307 769	263 106
AC1-C	Emprunts d'Etat	<u>4-4</u>	419 654	378 990	387 301
AC2	Placements monétaires et disponibilités		246 423	435 927	248 975
AC2-A	Placements monétaires	<u>4-5</u>	202 494	101 502	203 445
AC2-B	Disponibilités	<u>4-6</u>	43 929	334 426	45 530
AC3	Créances d'exploitation	<u>4-7</u>	118	761	133
AC3-A	Créances d'exploitation		118	761	133
TOTAL ACTIF			1 260 700	1 236 705	1 265 544
<u>PASSIF</u>					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	<u>4-8</u>	28 288	27 041	27 101
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	<u>4-9</u>	13 751	11 155	19 460
TOTAL PASSIF			42 039	38 196	46 560
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	CAPITAL	<u>4-10</u>	1 193 990	1 165 663	1 169 015
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	<u>4-11</u>	24 671	32 846	49 969
CP2-A	Sommes distribuables des exercices antérieurs		13	10	10
CP2-B	Sommes distribuables de l'exercice		24 658	32 836	49 959
TOTAL ACTIF NET			1 218 661	1 198 509	1 218 984
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 260 700	1 236 705	1 265 544

ETAT DE RESULTAT

Au 30 JUIN 2023

(Unité : Dinar Tunisien)

		Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	<u>Not</u>	<u>01/04/2023</u>	<u>01/01/2023</u>	<u>01/04/2022</u>	<u>01/01/2022</u>	<u>01/01/2022</u>
	<u>e</u>	au	au	au	au	au
		<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
PR1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	23 718	35 142	32 826	42 424	67 521
PR1-A	Dividendes	<u>5-1</u> 13 516	13 516	21 829	21 829	21 829
PR1-B	Revenus des obligations et valeurs assimilées	<u>5-2</u> 3 462	8 300	4 542	9 606	18 941
PR1-C	Revenus des emprunts d'état	<u>5-3</u> 6 740	13 326	6 456	10 989	26 751
PR2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>5-4</u> 4 024	6 600	3 183	6 355	15 354
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 742	41 742	36 010	48 778	82 875
CH1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>5-5</u> -2 452	-4 865	-2 390	-4 758	-9 618
REVENU NET DES PLACEMENTS		25 289	36 877	33 620	44 020	73 257
CH2	<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>5-6</u> -6 384	-12 256	-6 205	-11 211	-23 325
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 906	24 621	27 415	32 809	49 932
PR4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>	<u>5-7</u> 37	37	27	27	27
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		18 943	24 658	27 442	32 836	49 959
PR4-A	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	-37	-37	-27	-27	-27
PR4-B	Variation des +/- value potentielles sur Titres	-10 543	8 546	2 786	56 438	42 154
PR4-C	+/- Values réalisées sur cession des titres	6 167	15 003	-14 372	-67 855	-47 673
PR4-D	Frais de négociation des titres	-1 054	-1 842	-917	-1 956	-4 502
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		13 475	46 327	14 912	19 436	39 912

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 30 JUIN 2023

(Unité : Dinar Tunisien)

<u>DESIGNATION</u>	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN1</u> <u>VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION</u>	13 475	46 327	14 912	19 436	39 912
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	18 906	24 621	27 415	32 809	49 932
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-10 543	8 546	2 786	56 438	42 154
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	6 167	15 003	-14 372	-67 855	-47 673
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-1 054	-1 842	-917	-1 956	-4 502
<u>AN2</u> <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	-49 956	-49 956	-28 590	-28 590	-28 590
<u>AN3</u> <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	3 306	3 306	1 866	1 866	1 866
a- <u>SOUSCRIPTIONS</u>	3 306	3 306	1 866	1 866	1 866
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	3 201	3 201	1 854	1 854	1 854
AN3-B Régularisation des sommes non distrib.	69	69	-16	-16	-16
AN3-C Régularisations des sommes distrib	37	37	27	27	27
b- <u>RACHATS</u>	0	0	0	0	0
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	0	0	0	0	0
AN3-G Régularisation des sommes non distrib.	0	0	0	0	0
AN3-H Régularisations des sommes distrib	0	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-33 174	-323	-11 813	-7 288	13 188
<u>AN4</u> <u>ACTIF NET</u>					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1 251 836	1 218 984	1 210 321	1 205 796	1 205 796
AN4-B FIN DE PERIODE	1 218 661	1 218 661	1 198 509	1 198 509	1 218 984
<u>AN5</u> <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	17 167	17 167	17 140	17 140	17 140
AN5-B FIN DE PERIODE	17 214	17 214	17 167	17 167	17 167
VALEUR LIQUIDATIVE	70,795	70,795	69,815	69,815	71,007
<u>AN6</u> <u>Taux de RendeMENT</u>	1,08%	3,80%	1,23%	1,61%	3,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2023

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2023 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

SICAV L'INVESTISSEUR ne détient aucune ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 30/06/2023 un montant net de 1 014 158 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de Revient	Cours	Valeurs au 30/06/2023	% de l'actif
Code ISIN	Actions et droits rattachés		352 323		356 731	28,30%
TN0002600955	STB	15 897	61 129	3,870	61 521	4,88%
TN0007510019	LAND'OR	5 000	33 574	6,008	30 040	2,38%
TN0007630015	SOTIPAPIER	10 000	65 095	7,149	71 490	5,67%
TN0006560015	SOTUVER	3 975	49 002	12,773	50 773	4,03%
TN0007440019	TELNET	2 000	14 020	7,101	14 202	1,13%
TN0007270010	TPR	1 843	9 265	5,253	9 681	0,77%
TN0007720014	UNIMED	4 000	27 252	7,935	31 740	2,52%
TN0007570013	EURO-CYCLES	4 000	77 510	17,646	70 584	5,60%
TNDKJ8O68X14	ASSUR MAGHREBIA	2 500	15 475	6,680	16 700	1,32%
	Emprunt de l'État		400 080		419 654	33,29%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 A	1000	9 700		9 947	0,79%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 A	455	4 386		4 503	0,36%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 A	545	5 259		5 398	0,43%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1500	150 000		160 531	12,73%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	80	80 000		85 680	6,80%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 C	1000	100 000		102 069	8,10%
TNLEGO8CKWX3	ENAT1 2022A T+2,4%	158	1 455		1 515	0,12%
TNJ1M1ZAWYG5	EPT NAT 2 2022 AF	1023	9 821		9 903	0,79%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	132	1 254		1 320	0,10%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	273	2 594		2 729	0,22%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	120	1 140		1 200	0,10%
TN2MVOGUKOA5	EPT NAT 4 2022 AV	128	1 203		1 268	0,10%

TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	600	5 707	5 763	0,46%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	117	1 112	1 123	0,09%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	883	8 391	8 474	0,67%
TNHOFRXHSG72	EMP NAT 2023 T2 AV	1925	18 057	18 232	1,45%
Obligations de SOCIETES			202 663	208 633	16,55%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	36 000	36 778	2,92%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1000	6 620	6 686	0,53%
TN0003100716	BNA SUB 2017-1 B	600	12 000	12 069	0,96%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	200	16 960	17 199	1,36%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 A FIXE	2075	83 083	87 128	6,91%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	800	48 000	48 773	3,87%
Titres OPCVM			30 173	29 139	2,31%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	269	30 173	29 139	2,31%
TOTAL			985 238	1 014 158	80,44%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 30/06/2023 à un montant de 385 871 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Actions et droits rattachés	352 323	46 080	313 048
Différence d'estimation sur actions et droits	4 409	10 885	-4 909
Titres OPCVM	30 173	57 928	57 928
Différence d'estimation sur Titres OPCVM	-1 033	-1 636	-39
Total	385 871	113 258	366 030

4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 30/06/2023, un montant de 208 633 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Obligations	202 663	300 690	253 573
Intérêts courus	5 719	4 233	9 399
Intérêts courus à l'achat	325	2 904	325
Différence d'estimation sur Obligation	-73	-58	-190
Total	208 633	307 769	263 106

4-4 : Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 30/06/2023, un montant de 419 654 Dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunt d'Etat	400 080	359 765	371 427
Intérêts courus à l'achat	148	139	205
Intérêts courus	19 205	19 016	15 555
Différence d'estimation sur Emprunt National	221	71	115
Total	419 654	378 990	387 301

4-5 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2023 à 202 494 Dinars. Ils se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Compte à terme STB au 05/07/2022 (8,06% ; 90j)	0	101 502	0
Compte à terme STB au 02/01/2023 (8,83% ; 91j)	0	0	203 445
Compte à terme STB au 01/08/2023 (9,81% ; 90j)	202 494	0	0
Total	202 494	101 502	203 445

4-6 Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 30/06/2023 à 43 929 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Avoirs en banque	43 929	334 426	45 530
Sommes à l'encaissement	0	0	0
Sommes à régler	0	0	0
Total	43 929	334 426	45 530

4-7 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2023 à 118 Dinars et représentent les retenues à la source sur intérêts à l'achat d'obligations et emprunts d'Etat.

4-8 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 28 288 Dinars au 30/06/2023, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Gestionnaire	2 002	1 991	1 427
Commission réseau	25 561	24 338	24 949
Commission dépositaire	725	712	725
Total	28 288	27 041	27 101

4-9 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 13 751 Dinars au 30/06/2023, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Etat retenue à la source	2 598	2 381	77
Autres créditeurs (CMF)	100	98	104
Impôt à payer	55	121	32
Dirigeants	500	500	500
Jeton de présence	4 825	4 369	9 388
Autres opérateurs créditeurs	5 671	3 686	9 359
Total	13 751	11 155	19 460

4-10 : Capital

Au 30/06/2023, le capital a atteint un niveau de 1 193 990 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation de 2,43% par rapport au montant arrêté à la date du 30/06/2022, et une augmentation de 2,14% par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2022. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital social	1 335 128	1 333 274	1 333 274
Souscriptions	3 201	1 854	1 854
Rachats	0	0	0
Frais de négociation de titres	-1 842	-1 956	-4 502
Variation d'estimation / actions et droits	4 409	10 885	-4 909
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	148	13	-75
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-1 033	-1 636	-39
MOINVAL REALISEES/OBLIG.ET VAL ASS (BTA)	0	0	35 423
Plus-value/ actions et droits	22 303	15 331	-71 721
Moins-value/ actions et droits	-965	-69 303	4 186
Plus-value/Titres OPCVM	2 349	2 014	-15 888
Moins-value/ Titres OPCVM	-8 415	-15 888	0
Plus-value/ Emprunts d'Etat	0	0	-300
Moins-value/ Emprunts d'Etat	-270	-14	-378
Plus-value/ Obligations des sociétés	0	5	1 005
+/- val/report /Titres OPCVM	39	-873	-873
+/- val/report actions et droits	4 909	48 011	48 011
+/- val/report Emprunts d'Etat	75	39	39
Sous-total 1	1 360 034	1 321 755	1 325 108
Sommes non distribuables / exercice clos	-166 113	-156 077	-156 077
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	69	-16	-16
Régularisation des sommes non distribuables (rachats)	0	0	0
Sous-total 2	-166 044	-156 093	-156 093
Capital	1 193 990	1 165 663	1 169 015

Les mouvements sur le capital, au cours du deuxième trimestre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2023

Montant	1 196 151
Nombre de titres	17 167
Nombre d'actionnaires	45

Souscriptions réalisées

Montant	3 201
Nombre de titres émis	47
Nombre d'actionnaires entrants	0

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-10 543
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 167
Frais de négociation de titres	-1 054
Régularisation des sommes non distribuables	69

Capital au 30-06-2023

Montant	1 193 990
Nombre de titres	17 214
Nombre d'actionnaires	45

4-11 : Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 30/06/2023, à 13 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0	0
Report à nouveau sur arrondi de coupons	13	10	10
	13	10	10

4-12 : Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du deuxième trimestre 2023, à 1 218 661 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation par rapport au même trimestre de l'année 2022 de 1,68%.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital	1 193 990	1 165 663	1 169 015
Sommes distribuables	24 671	32 846	49 969
Total	1 218 661	1 198 509	1 218 984

NOTE 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2023, un montant de 13 516 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des actions	1 828	1 828	0	0	0
Revenus des Titres OPCVM	11 688	11 688	21 829	21 829	21 829
Total	13 516	13 516	21 829	21 829	21 829

5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistré, au titre du deuxième trimestre 2023, un montant de 3 462 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	-4 563	5 719	-4 473	4 233	9 399
Revenus des obligations de sociétés (Report)	0	-9 399	0	-10 026	-10 026
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	8 025	11 980	9 014	15 398	19 568
Total	3 462	8 300	4 542	9 606	18 941

5-3 : Revenus des emprunts d'Etat :

Ce poste enregistré, au titre du deuxième trimestre 2023, un montant de 6 740 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	710	9 676	143	144	19 367
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	0	-15 555	0	-8 171	-8 171
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	6 030	19 205	6 313	19 016	15 555
Total	6 740	13 326	6 456	10 989	26 751

5-4 : Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 4 024 Dinars au titre du deuxième trimestre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/04/2023	01/01/2023	01/04/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au	au	au	au	au
	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022
Revenus compte à terme (Potentiel)	55	2 494	-16	1 502	3445
Revenus compte à terme (Report)	0	-3 445	0	-1 535	-1535
Revenus compte à terme échus	3 851	7 433	3 172	6 362	13 279
Intérêts sur comptes de dépôts	118	118	27	27	165
Total	4 024	6 600	3 183	6 355	15 354

5-5 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements ont atteint, au titre du deuxième trimestre 2023, un montant de 2 452 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/04/2023	01/01/2023	01/04/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au	au	au	au	au
	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 835	3 641	1 789	3 561	7 198
Rémunération de réseau (2)	308	612	301	598	1210
Rémunération du dépositaire (3)	308	612	301	598	1210
Total	2 452	4 865	2 390	4 758	9 618

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société

réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-6 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/04/2023	01/01/2023	01/04/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au	au	au	au	au
	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022
Rémunérations CAC*	1 605	3 192	1 605	2 765	6 011
Publicité & publications*	1 498	2 980	1 498	2 987	6 017
Jeton de présence*	2 482	4 937	2 482	4 501	9 520
Redevance CMF*	308	612	301	598	1 210
Impôts et taxes*	481	526	311	351	500
Autres charges	8	8	7	8	67
Total	6 384	12 256	6 205	11 211	23 325

* Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

(i) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de la SICAV réunie en date du 29/04/2021.

5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	37	37	27	27	27
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	0	0	0	0	0
Total	37	37	27	27	27